

SEMAINE DU 27 JANVIER 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 04
24 PAGES

Trump fait peur,
p. 3

Forte hausse des
taxes à Saint-Pascal,
p. 7

Six
générations de
bienveillance

EN PP
2-3



Vos
circulaires

AU CENTRE
DU JOURNAL

CAMILLE DUMAIS



YAMAHA SRX 2022
Seulement 3644 km



16 000\$*

**YAMAHA SIDEWINDER
L-TX LE 2017**



10 000\$*

**YAMAHA KODIAK 450
2025 NEUF
+ CHENILLE CAMSO T4S**



DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Passes nous voir!

* Détails chez



196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme

418 852-2922

www.techminimecanique.com

4093E0425

CENTURY 21.

Nord-Sud

AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

*Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.*

**Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!**



FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098H1724

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL



CONSTRUCTION
**MARCEL CHAREST
ET FILS**

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

RBQ: 1623-5558-35

0053H0624

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!

Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707



255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H0624



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

GRUPE FUNÉRAIRE CARON Six générations de bienveillance

Dans le paysage funéraire du Bas-Saint-Laurent, le Groupe funéraire Caron se distingue par son ancrage familial profond qui perdure depuis six générations. Fondée il y a 117 ans, cette entreprise familiale a su traverser les époques en conservant ses valeurs essentielles de respect, d'écoute et d'accompagnement des familles en deuil.

« La transmission de la passion s'est faite naturellement, au fil des années », explique Daniel Caron, propriétaire du Groupe funéraire Caron. « Au fil des générations, nous avons toujours été heureux dans notre métier. C'est fort probablement cela qui fait que le flambeau familial continue de se transmettre depuis tout ce temps. » Aujourd'hui, son fils Justin-Charles représente la sixième génération à rejoindre l'entreprise, un exploit que peu de maisons funéraires au Québec peuvent revendiquer.

L'histoire du Groupe funéraire Caron est marquée par une adaptation constante aux besoins changeants des familles. « Les expositions ne se font plus comme autrefois, souvent sur trois jours. Elles sont plus courtes, les cérémonies sont parfois différées, mais nous mettons toujours l'accent sur l'importance du rituel funéraire, pour

aider les familles à traverser cette étape essentielle. »

Une affaire de famille

Dès son plus jeune âge, Daniel Caron a baigné dans l'univers funéraire, d'abord en aidant dans les transports, puis en apprenant les rudiments du métier. « J'ai commencé par les petites tâches, comme installer les tapis au cimetière et nettoyer les voitures, avant d'être confronté à l'aspect humain de la profession. Rencontrer les familles et les accompagner dans ces moments difficiles est devenu une véritable vocation. »

Avec le temps, l'entreprise a su allier tradition et modernité. L'importance d'écouter les besoins des familles reste au cœur de leurs pratiques. « Chaque famille est unique, et notre rôle est de les aider à vivre leur deuil de manière personnalisée et respectueuse », affirme M. Caron.



Les quatre thanatologues du groupe Caron : Sarah Champigny, Daniel Caron, Justin-Charles Caron et Yves Desjardins. Photo : Courtoisie

Malgré les changements sociétaux et l'évolution des rituels funéraires, l'entreprise demeure fidèle à ses racines et à ses engagements. « La relation de confiance que nous entretenons avec nos clients est primordiale. En région, nous connaissons les familles, nous avons déjà servi leurs proches, et cela crée un lien très personnel et authentique », précise M. Caron, pour qui la satisfaction vient avant tout de la reconnaissance des familles qu'il accompagne. « Quand quelqu'un me dit : « Je me souviens de toi, tu étais là pour les funérailles de mon père », c'est une marque de

confiance qui me touche énormément. »

Aujourd'hui, l'entreprise poursuit son chemin avec le même dévouement, adaptant ses services pour répondre aux attentes contemporaines tout en préservant son héritage familial. « La sixième génération est prête à prendre la relève, et c'est une grande fierté pour moi de voir cette passion se perpétuer », conclut M. Caron.

À la une : Daniel Caron et son fils Justin-Charles, déjà à l'œuvre au sein de l'entreprise familiale. Photo : Courtoisie

Les grandes étapes du Groupe funéraire Caron

- 1908 : Fondation de l'entreprise familiale à Sainte-Hélène par la première génération de la famille Caron. Gaspard, Israël, Léon et Roland Caron se succèdent à la tête de l'entreprise, qui commence à s'étendre au fil des décennies.
- Années 1950 : Début des services à Saint-Pascal, à une époque où les expositions se faisaient encore dans les maisons. Les salons funéraires commencent à apparaître vers 1958.
- Expansion régionale : Développement progressif dans plusieurs municipalités du Kamouraska et du Témiscouata, avec des succursales établies à Saint-Pacôme, Saint-Philippe, Mont-Carmel, Saint-Pascal, Sainte-Hélène, Saint-André, Saint-Alexandre, et plus tard à Pohénégamook, Rivière-Bleue, Saint-Eusèbe, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Cabano, Notre-Dame-du-Lac et Squatec.
- 2003 : Acquisition de l'entreprise funéraire JP Morin et Fils à Pohénégamook, poursuivant l'expansion dans la région.
- 2006 : Achat de la maison funéraire Viateur Gallant à Saint-Philippe-dé-Néri, consolidant la présence de l'entreprise dans le Bas-Saint-Laurent.
- 2017 : Construction d'un complexe funéraire moderne à Saint-Pascal, intégrant une salle de réception et un columbarium sous le même toit.
- Renovations majeures :
2017 : Saint-Pascal
2019 : Notre-Dame-du-Lac
2020 : Squatec
2021 : Saint-Eusèbe
2025 (prévu) : Cabano, avec un investissement important
- Columbariums : Mise en place du premier columbarium dans les années 1980 à Saint-Pascal et à Cabano simultanément. Aujourd'hui, l'entreprise compte sept columbariums répartis dans ses salons funéraires.
- Aujourd'hui : Le Groupe funéraire Caron possède désormais 14 salons funéraires couvrant les régions du Kamouraska, du Témiscouata et de la MRC de Rivière-du-Loup (Transcontinental).
- Nouvelle génération : Justin-Charles Caron est la sixième génération à perpétuer la tradition de l'entreprise familiale.



La succursale du Groupe Caron à Saint-Pascal. Photo : Courtoisie



L'intérieur offre une ambiance chaleureuse aux familles endeuillées. Photo : Courtoisie

Daniel Caron, consultant pour la série de Jean-Michel Anctil

Au-delà de son rôle au sein du Groupe funéraire Caron, Daniel Caron s'est récemment retrouvé dans un tout autre univers. Il a agi comme consultant pour la nouvelle comédie de Jean-Michel Anctil, *Passez au salon*, où l'humoriste joue un directeur de funérailles plutôt sympathique. C'est qu'en plus d'être nés à Saint-Pascal, lui et Daniel Caron sont cousins et ont grandi ensemble. Le salon funéraire était l'un de leurs terrains de jeu de prédilection.

MARC LAROUCHE

« On s'est toujours amusé autour du salon et du cimetière. Quand on était jeune, on trouvait toutes sortes de façons de se faire peur, se remémore Daniel Caron. Jean-Michel avait toujours des idées pour nous jouer des tours, mais je me défendais bien », ajoute-t-il en riant.

Jean-Michel Anctil se souvient avec affection de ces moments partagés : « Daniel était le roi des coups pendables. Il allait se cacher dans le salon funéraire, et attendait que je passe pour me faire sursauter. Moi, je préférais jouer dehors, mais lui, il trouvait toujours des cachettes inusitées. »

Pour de l'humour crédible

Le parcours de consultant de Daniel Caron sur la série a débuté lorsque son cousin l'a contacté pour valider certains aspects du scénario, afin d'assurer l'authenticité des scènes. « Il voulait que tout soit crédible, même dans la comédie, alors j'ai partagé des anecdotes réelles pour inspirer l'écriture », explique M. Caron.

Parmi celles-ci, une histoire cocasse, où en préparant la jaquette funéraire d'un défunt, un employé coupe accidentellement son propre veston plutôt que celui du défunt.

Jean-Michel Anctil insiste sur l'importance de garder un équilibre entre humour et respect : « On voulait que la série soit drôle, mais jamais irrespectueuse. Le



Il y a un peu d'ici dans la série télévisée *Passez au salon*, présentée les mercredis à 21 h à TVA. Photo : Courtoisie

monde funéraire est un univers très humain, et Daniel nous a beaucoup aidés à comprendre cet équilibre. »

Pour Daniel Caron, cette collaboration fut une expérience enrichissante et amusante, mais elle était aussi une occasion de démontrer que le monde funéraire, souvent perçu comme austère, regorge de moments de légèreté. « Il faut avoir de l'humour dans ce métier, sinon on ne tient pas longtemps. Nous vivons des moments intenses, alors décompresser avec un peu de dérision fait partie de l'équilibre », confie-t-il.

Quant à la série *Passez au salon*, Daniel Caron la regarde avec fierté, voyant dans chaque scène un clin d'œil à son propre parcours. Et lorsque Jean-Michel Anctil a choisi de nommer son personnage Daniel, ce fut une surprise touchante pour le consultant. « C'était une belle façon de rendre hommage à notre histoire familiale », conclut-il.

CÔTE-DU-SUD

Des inquiétudes se font sentir face aux menaces tarifaires

Le président des États-Unis Donald Trump ayant annoncé son intention d'imposer des tarifs douaniers de 25 % sur tous les produits en provenance du Canada et du Mexique à partir du 1^{er} février 2025, l'inquiétude s'est installée sur la Côte-du-Sud. La raison : la région compte plusieurs entreprises qui exportent chez l'Oncle Sam.

JOSÉ SOUCY

Au troisième trimestre de 2024, les exportations internationales de marchandises au Québec ont atteint 31,3 milliards de dollars, dont 23,4 milliards étaient destinés aux États-Unis, ce qui représente 74,7 % des exportations totales du Québec. Une hausse des tarifs de 25 % pourrait donc ébranler l'économie de la région.

« Il y a bel et bien des inquiétudes, car sur notre territoire, nous avons plusieurs

entreprises qui exportent aux États-Unis. Une augmentation des tarifs pourrait pousser les entreprises américaines à acheter ailleurs, ce qui serait évidemment préjudiciable pour l'économie locale. Nous sommes d'ailleurs présentement à nous préparer pour sonder notre monde afin de connaître l'état des lieux », explique Normand Caron, préfet de la MRC de L'Islet, contacté par *Le Placoteux*.

Le préfet de la MRC de Montmagny Frédéric Jean, qui est également propriétaire d'Emballages LM situé à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, croit lui aussi qu'il faut prendre la situation très au sérieux. « C'est certain que la taxe de 25 % annoncée par l'administration Trump est inquiétante! Comment sera-t-elle appliquée? Chez LM, nos exportations sont marginales par rapport à notre volume d'affaires total, mais la plupart de nos clients canadiens exportent. Je pense qu'au final, c'est le consommateur américain qui va payer 25 % de plus sur ses biens issus de l'importation. »

Joint à son tour, le député caquiste de Côte-du-Sud Mathieu Rivest s'est dit conscient des inquiétudes locales, mais il affirme néanmoins que son gouvernement va se montrer à la hauteur face aux

appétences de Donald Trump.

« Je peux très bien comprendre les inquiétudes de nos entreprises, avec l'incertitude d'un tarif douanier de 25 % dès le 1^{er} février imposé par M. Trump. Il est évident que notre priorité est d'éviter ces tarifs, mais en même temps, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. On va tout faire pour protéger le portefeuille des Québécois. Ce qui veut dire travailler sur un plan pour soutenir nos entreprises, tout en misant sur des représailles qui auront le moins d'impact possible sur notre monde », affirme-t-il.

Le soutien du fédéral sera essentiel

M. Rivest juge cependant que le fédéral devra également pousser à la roue. « Il va aussi falloir que le fédéral participe à l'effort financier, tant pour aider les entreprises que pour soutenir les provinces. En caucus pré-sessionnel actuellement, je suis convaincu que M. Legault et notre équipe trouveront le meilleur chemin afin de naviguer dans cette période d'incertitude. Les entreprises peuvent compter sur moi afin de les soutenir et de les informer sur nos prochaines actions. »

Pour le député conservateur de la circonscription de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, la perspective de l'imposition de tarifs de 25 % sur les exportations canadiennes par les États-Unis suscite des préoccupations importantes, tant à l'échelle nationale que locale.

« Ces mesures entraîneraient des répercussions directes et indirectes sur notre économie, en particulier dans des régions comme la nôtre, où plusieurs entreprises manufacturières dépendent fortement du marché américain. Dans notre circonscription, de nombreuses entreprises ont les États-Unis comme principal débouché. Si ces tarifs entraînent en vigueur, elles pourraient être confrontées à des défis considérables, que ce soit en termes de compétitivité, de maintien des emplois, ou même de survie. L'industrie forestière, qui joue également un rôle clé dans notre région, est particulièrement vulnérable, car elle dépend largement des exportations vers nos voisins du sud. Je continuerai de suivre la situation de près », conclut-il au *Placoteux*.



Donald Trump. Photo : Library of Congress

La Loterie des Chevaliers de Colomb[®]
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition 2025
La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnante de la semaine #2 :
Mme Réjeanne Bossé de La Pocatière.
Elle a pigé le valet de pique et mérite le lot hebdomadaire de 102\$.

Le prochain lot progressif est estimé à 1 250\$ pour le tirage de la semaine prochaine.

1423E0475

Mort d'un travailleur : la CNESST dévoile ses conclusions

L'accident de travail survenu le 3 juin 2024 à Saint-Pamphile, et ayant coûté la vie à un travailleur de 32 ans de l'entreprise Pelletier Électrique, a conduit à une enquête de La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Le rapport de cette instance vient d'être révélé au public. On peut y lire les conclusions de l'enquête, et les recommandations des inspecteurs afin d'éviter qu'un tel drame se reproduise.

JOSÉ SOUCY



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Rebâtir des communautés autonomes et responsables

2025 est une année d'élections municipales. Plus de 1000 élus de la dernière cuvée ont abandonné leur poste en cours de route en raison de l'hostilité des citoyens, et de l'absence de pouvoirs et de ressources appropriées.

Quel mal ronge notre démocratie locale? Pour résumer, je dirais que le mal vient du fait que les politiciens, plus précisément les partis politiques, ont usurpé le pouvoir des citoyens, et l'ont concentré dans une machine bureaucratique de plus en plus inefficace.

Ce que nous appelons notre démocratie n'est presque plus l'exercice du pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple. C'est l'exercice du pouvoir par les partis politiques, leurs députés, et un gouvernement central tout-puissant. Les municipalités sont officiellement des « créatures » de ce gouvernement central, et on le leur fait bien sentir.

Il faut inverser les choses, et refonder notre démocratie sur sa base, et non sur sa pointe. Le rôle de l'État, c'est de coordonner et d'assurer l'équité territoriale, ce n'est pas de tout contrôler.

Soyons clairs, la prise en charge du territoire et de la communauté peut et doit se faire d'abord au niveau local et régional : la protection des boisés, des milieux humides, des cours d'eau et de la faune, le logement, la culture, les loisirs, la famille, les transports locaux, l'hygiène publique, l'autonomie alimentaire, l'eau potable, le patrimoine, les enfants, les personnes âgées, l'agriculture, la vie économique, la vie communautaire, et même la gestion courante des services de santé et d'éducation. Dans les faits, on a dépossédé nos villages de leurs fonctions vitales.

Mais cela ne peut pas se faire uniquement par les élus municipaux, même si ce sont eux qui ont le pouvoir légitime de décider. Il est essentiel que les citoyens s'organisent pour intervenir en permanence auprès de leurs

élus. Une « assemblée citoyenne locale » devrait pouvoir réagir, suggérer, faire pression auprès des élus. Celle-ci devrait disposer d'un minimum de moyens pour s'informer, et pour informer la population. Elle devrait pouvoir se servir du mécanisme d'initiative populaire consultatif (référendum consultatif prévu dans le Code municipal). Ce mécanisme permet de soumettre à un vote populaire l'adoption ou le rejet de règlements ou de projets, si un nombre suffisant de citoyens en font la demande. Sans cette participation citoyenne à la prise en charge de leur communauté et de leur milieu, on le voit, les élus se retrouvent coincés devant une foule de « clients » intolérants qui en veulent toujours plus... ou qui leur en veulent tout court.

On répondra que les élus municipaux n'ont ni les pouvoirs ni les ressources pour mettre en œuvre une telle prise en charge locale. Si on veut inverser la machine centralisatrice et les machines partisanes. Il faut oser, exiger, innover, miser sur nos ressources communautaires. La liberté, disait-on, ça ne se quémande pas, ça se prend. Il faut des élus prêts à prendre des risques pour leur communauté en s'assurant de la participation des citoyens. Rien de plus malsain que cette culture de la dépendance qui s'est installée depuis quelques années dans les municipalités rurales.

Le Québec est un grand territoire composé de grandes régions qui sont de véritables pays en soi. Un Québec souverain doit se décentraliser, redonner son autonomie à chaque région, à chaque village et à chaque quartier, et surtout aux citoyens, car c'est le peuple qui est souverain.

Le jour de l'accident, le travailleur s'affairait sur les nouvelles installations électriques d'une station de pompage des eaux usées de la municipalité de Saint-Pamphile. Il devait retirer le dispositif de sectionnement situé sur un mur extérieur du bâtiment, démonter l'embase et l'interrupteur principal, puis réinstaller ces composantes électriques dans un boîtier de montage résistant aux intempéries.

Après avoir déconnecté les trois fils du dispositif de sectionnement, le travailleur les a redressés avec ses mains afin de les faire passer par une ouverture dans le mur. En procédant ainsi, il a saisi deux des fils toujours sous tension, et en touchant leur partie cuivrée, a reçu une décharge électrique de 600 volts durant quelques secondes, le temps que son collègue utilise l'escabeau — fait d'un matériau non conducteur — pour le libérer de sa position.

Les secours ont ensuite été appelés sur les lieux, et le travailleur a été transporté à l'hôpital où son décès a malheureusement été constaté.

Causes de l'accident

L'accident de travail mortel survenu dans cette station de pompage a été attribué à trois causes principales identifiées par la CNESST. Tout d'abord, le travailleur, en redressant les fils lors de la déconnexion d'un dispositif de sectionnement triphasé, est entré en contact avec deux câbles sous tension, recevant ainsi une décharge électrique fatale de 600 volts. Ensuite, le cadenassage de l'interrupteur principal de l'installation électrique, une mesure essentielle de sécurité, n'avait pas été effectué avant le début des travaux. Enfin, le maître d'œuvre des opérations, en l'occurrence l'entreprise Pelletier Électrique, n'a pas veillé à ce que les travaux électriques soient réalisés conformément à une méthode rigoureuse de contrôle des énergies.

« Les constatations effectuées sur les lieux de l'accident et les témoignages recueillis démontrent qu'à leur arrivée sur les lieux, les travailleurs n'ont pas accédé à l'intérieur de la station de pompage afin de cadenasser l'interrupteur principal pour exécuter leur travail en mode hors

tension. Les travaux ont immédiatement débuté à l'arrière du bâtiment », explique Yannick Boutin, inspecteur à la CNESST.

Bien qu'il y ait eu une rencontre au préalable entre la personne en autorité et le travailleur pour discuter des travaux à réaliser, et identifier les points critiques liés à l'énergie électrique de la station de pompage, cette rencontre informelle ne constituait pas, indique-t-on dans le rapport, une forme de contrôle adéquat de la part de l'employeur, même si on reconnaît que chez les plus petits entrepreneurs, ce type de rencontre

Comment éviter un tel accident

Pour prévenir les accidents lors de travaux sur des appareillages ou des installations électriques, plusieurs solutions doivent être mises en place. Il est essentiel d'instaurer une méthode de contrôle des énergies afin de maintenir les équipements hors tension pendant les interventions. Lorsque le travail sous tension est inévitable, des méthodes et techniques sécuritaires conformes à la norme CSA Z462:2024 sur la sécurité électrique au travail doivent être appliquées.

Les employeurs ont également la responsabilité de fournir aux travailleurs des équipements de protection individuels (ÉPI) adaptés à la tâche et au niveau de risque. Enfin, les personnes en autorité doivent exercer un contrôle réel et actif pour s'assurer que le personnel respecte rigoureusement les directives et les procédures de travail établies.

Afin d'éviter qu'un tel accident se reproduise, la CNESST demandera à la Corporation des maîtres électriciens du Québec, à l'Association des constructeurs-proprétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec d'informer ses membres des conclusions de l'enquête. La CNESST rappellera également la nécessité de travailler hors tension en utilisant le cadenassage comme méthode de contrôle de l'énergie électrique, notamment lors du branchement d'appareillage électrique.

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p>				
	<p>DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com</p> <p>Marc Larouche (poste 103) Rédacteur en chef</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste et webmestre</p> <p>RÉVISEURE Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaine Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>	<p>Manon Brousseau (poste 106) montage@leplacoteux.com</p> <p>CARICATURISTE : Métyvié</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION Jean-Pierre Tirman, président Gabriel Landry, vice-président Marjorie Ouellet, secrétaire Philippe Paradis, administrateur</p>
<p>www.leplacoteux.com TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>				

La MRC de Kamouraska appuie unanimement la Coalition pour le troisième lien



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Lors de la séance du conseil du 15 janvier dernier, les 18 élus de la MRC de Kamouraska ont donné leur appui unanime à la Coalition pour le troisième lien. Par cette décision, la MRC devient le 82^e signataire à soutenir ce projet ambitieux. Celui-ci compte déjà l'appui des MRC de Montmagny et de L'Islet en Côte-du-Sud, mais également d'une dizaine d'autres MRC de la grande région de Québec et des environs.

Le sujet ayant été discuté à maintes reprises lors des derniers mois, ce sont certains éléments qui ont poussé les élus à appuyer officiellement le projet.

L'un des points soulevés concernait le transport des marchandises, fortement affecté par la congestion routière le matin et en fin de journée. Bien que les entreprises industrielles du Kamouraska soient moins nombreuses comparativement à celles des régions voisines, les élus ont choisi d'afficher leur solidarité avec leurs partenaires régionaux. « Le Kamouraska collabore avec ses voisins dans plusieurs

domaines comme la piscine, le tourisme, l'immigration, ou encore la culture. Être solidaire dans ce cas-ci est une extension naturelle de cette collaboration », explique le préfet élu de Kamouraska, Sylvain Roy, lors d'un échange de courriels avec *Le Placoteux*.

Les deux ponts reliant Québec et Lévis suscitent également des inquiétudes. « L'un a 120 ans, l'autre 55 ans. Le pont Pierre-Laporte a déjà fait l'objet de découvertes préoccupantes concernant ses câbles porteurs. Si des travaux majeurs s'imposent, une fermeture préventive



Sylvain Roy. Photo : Archives Le Placoteux

de deux ans pourrait être envisagée. Advenant une fermeture de longue durée du pont Pierre-Laporte, un détour par Trois-Rivières apporterait des conséquences économiques très importantes sur les coûts de transport des marchandises, sans parler des problématiques des véhicules d'urgence. La nonchalance n'est pas une option viable! », rappelle le préfet.

Bien que les élus du Kamouraska reconnaissent que le projet du troisième lien ne verra peut-être pas le jour avant dix ou quinze ans, ils estiment tout de même que l'investissement serait bénéfique à long terme. « Avons-nous les moyens, dans l'est, de dire non à de tels investissements qui apporteraient une vague gigantesque de contrats pour nos entreprises locales et régionales? Si nous renonçons à de tels développements, les milliards ne resteront pas au trésor public, mais iront ailleurs », conclut le préfet Roy en précisant toutefois que la MRC demeure toujours en faveur du projet de transport en commun structurant interrives déjà annoncé par la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, le 20 avril 2023.

Rappelons que récemment, le maire de Lévis Gilles Lehouillier a exprimé de forts doutes quant à la réalisation du projet de troisième lien entre Québec et Lévis. Il a même affirmé que les gens n'y croyaient tout simplement plus.

La SQDC inaugure sa première succursale en Côte-du-Sud

La Société québécoise du cannabis (SQDC) franchit une étape importante avec l'ouverture de sa première succursale en Côte-du-Sud. Située au 89, boulevard Taché Ouest à Montmagny, cette nouvelle installation, qui accueille ses premiers clients depuis le 27 janvier, marque un tournant pour la société d'État. Il s'agit en effet du tout premier modèle de petite surface dans le réseau de la SQDC, une succursale adaptée à la taille du marché.

JOSÉ SOUCY

Avec une superficie de 1800 pieds carrés, soit environ 25 % de moins que les succursales typiques, cette succursale propose une sélection d'environ 250 produits, comparativement aux 350 à 400 offerts dans les plus grands points de

vente. Malgré ses dimensions réduites, elle conservera une efficacité opérationnelle avec ses trois caisses, et une équipe de sept employés prêts à répondre aux besoins des consommateurs.

Une accessibilité accrue pour les Sudcôtois

Jusqu'à présent, les amateurs de cannabis légal de la Côte-du-Sud devaient se déplacer à Lévis ou à Rivière-du-Loup pour se le procurer directement. Cette nouvelle succursale change donc la donne pour les consommateurs de La Pocatière et des environs, qui profiteront ainsi d'une alternative plus près de chez eux. « Nous sommes très fiers de cette ouverture, car elle facilitera l'accessibilité aux produits légaux du cannabis et à moindre risque à un plus grand nombre de consommateurs de la région », explique Jean-Christophe Bettey Martel, directeur de la succursale.

Un réseau en pleine expansion

La succursale de Montmagny deviendra ainsi le sixième point de vente dans la région de Chaudière-Appalaches. Rappelons que ce projet représente un

revirement majeur pour la SQDC, qui en juin 2023 n'avait pas annoncé d'expansion pour la région.

Avec ce nouveau modèle adapté aux réalités des petites municipalités, la SQDC confirme sa volonté de rendre les produits de cannabis accessibles, tout en combattant le marché illicite. Les Sudcôtois n'auront donc plus besoin de parcourir des dizaines de kilomètres afin de répondre à leurs besoins en la matière, ce qui réduira

du même souffle les fuites commerciales.

« Ce nouveau modèle nous permettra de mieux desservir les plus petites municipalités, tout en répondant aux besoins de la clientèle. Alors que 63 % des ventes québécoises de cannabis sont réalisées dans notre réseau, nous espérons contrer davantage le marché illégal en étendant notre présence », conclut Alexander Bove, directeur au service de l'immobilier à la SQDC.



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Actionnaires et Sociétaires,

Avis est par la présente donné que les assemblées générales annuelles des sociétaires du Club de Golf Saint-Pacôme Inc. et des actionnaires du Club de Golf La Pruchière Inc. se tiendront successivement le dimanche 16 février 2025 à 13 h 30 et 13 h 35 à l'endroit ci-dessous :

**CLUB DE GOLF SAINT-PACÔME / CLUB DE GOLF LA PRUCHIÈRE
40, rue de la Pruchière, SAINT-PACÔME (Québec) GOL 3X0**

Un seul représentant par entreprise détenant une action du Club de Golf La Pruchière ou par entreprise détenant une ou des parts sociales du Club de Golf Saint-Pacôme Inc. aura droit de vote aux assemblées générales des deux Compagnies.

Tous les membres du Conseil d'administration se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2025.

Au plaisir de vous rencontrer.

Lyne Pelletier,
Secrétaire-trésorière

1186E04/25



Devanture de la succursale de la SQDC de Montmagny. Photo : SQDC

Saint-Pascal mise sur la collaboration, pas sur la fusion

Une fusion municipale avec les localités avoisinantes n'est pas dans les plans de la mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau, pour réduire le fardeau fiscal de ses citoyens. « Ce n'est pas dans mon ADN », affirme-t-elle sans détour. Plutôt que d'envisager un regroupement, elle souhaite plutôt explorer des avenues de collaboration avec les municipalités voisines en leur offrant des services spécifiques, ce qui pourrait représenter des sources de revenus intéressantes pour Saint-Pascal.

MARC LAROUCHE

« Nous avons les ressources et l'expertise nécessaires pour offrir des services à nos voisins, sans devoir fusionner. Certaines municipalités éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié, notamment dans des domaines comme l'urbanisme, la trésorerie et la gestion municipale. Saint-Pascal souhaite ainsi mettre à profit son équipe et son savoir-faire pour combler ces besoins, tout en générant des revenus supplémentaires pour la ville », dit la mairesse, précisant que la gestion administrative municipale est de plus en plus complexe et nécessite des compétences spécialisées.

« Il est difficile pour de plus petites municipalités de trouver des professionnels qualifiés dans certains domaines. Nous avons la capacité d'offrir ces services, tout en permettant à nos équipes de maximiser leur expertise », explique-t-elle.

Saint-Pascal travaille sur la possibilité d'offrir aux municipalités voisines

un soutien dans plusieurs secteurs clés dont le greffe municipal, pour assurer la conformité réglementaire et le suivi des dossiers administratifs, la trésorerie, pour gérer les finances et les budgets avec rigueur et professionnalisme, les loisirs, en mettant à disposition des infrastructures et en proposant une expertise en organisation d'activités communautaires, et l'urbanisme, pour accompagner les municipalités dans leur développement, et dans l'application des réglementations en vigueur.

« Ce type de collaboration permettrait de maintenir l'autonomie de chaque municipalité, tout en leur assurant un soutien professionnel adapté à leurs besoins », ajoute Mme Morneau.

Si ces collaborations venaient à se concrétiser, elles pourraient offrir un apport financier non négligeable pour Saint-Pascal tout en contribuant au développement harmonieux de la région.



La mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau. Photo : Archives Le Placoteux

La ville reste toutefois prudente, et souhaite avancer progressivement dans cette démarche, en s'assurant de répondre aux attentes des municipalités intéressées.

« Cette approche est plus avantageuse qu'une fusion, qui entraînerait une

perte d'identité et de proximité avec les citoyens. Nous voulons préserver notre caractère unique tout en étant solidaires de nos voisins. C'est une question d'équilibre », conclut-elle.



La Ville de Saint-Pascal préfère partager son expertise et ses infrastructures plutôt que de fusionner.. Photo : Archives Le Placoteux

AVIS IMPORTANT

Changement de nom de notre entreprise

Nous avons le plaisir de vous informer que depuis le 1^{er} janvier 2025, notre entreprise a changé de nom. Ce qui était précédemment connu sous le nom de **Technologies Lanka** porte désormais le nom de **KB Rail Canada inc.**

Ce changement reflète notre évolution, guidée par notre compagnie mère, **Knorr-Bremse**, et notre engagement renouvelé envers l'innovation, la qualité et le service dans le domaine ferroviaire. Bien que notre nom ait changé, soyez assurés que nos valeurs fondamentales, notre équipe, et notre dévouement à vous offrir les meilleures solutions demeurent inchangés.

Le seul changement que nous allons avoir est notre identité visuelle : notre nouveau logo et nos supports de communication porteront fièrement le nom **KB Rail Canada inc.**

De plus, notre site Web et notre enseigne en façade seront progressivement remplacés dans les quelques mois à venir.



KB Rail Canada inc.
155, av. Industrielle, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1334 • www.techlanka.com

6407E0425

Un jeune conducteur intercepté à 162 km/h sur l'autoroute 20

Dans la soirée du 10 janvier, aux alentours de 20 h, les policiers de la MRC de L'Islet ont procédé à une interception remarquable sur l'autoroute 20.

JOSÉ SOUCY

Un véhicule a été arrêté au kilomètre 400 pour un excès de vitesse important. Le conducteur, un jeune homme dans la vingtaine résidant à Cap-Saint-Ignace, roulait à une vitesse de 162 km/h dans une zone où la limite permise est de 100 km/h.

Cette infraction majeure a entraîné l'émission d'un constat d'infraction salé. L'homme s'est vu imposer une amende de 1311 \$, ainsi qu'une pénalité de 14 points d'inaptitude sur son permis de conduire.

Les autorités rappellent que de telles vitesses mettent non seulement le conducteur en danger, mais également

les autres usagers de la route. La Sûreté de Québec insiste sur l'importance de respecter les limites de vitesse pour garantir la sécurité de tous.



Photo : Archives Le Placoteux

Un retour à Saint-Pascal qui coûte cher à Daniel Lachance

Après plusieurs années à habiter dans Chaudière-Appalaches, Daniel Lachance a décidé de revenir s'installer dans la région, et a choisi Saint-Pascal pour se rapprocher de la famille de sa conjointe. Mais ce choix, initialement motivé par un cadre de vie plus paisible et abordable, commence à lui peser. Son impôt foncier a explosé, bondissant de 13 % en seulement un an, et cette situation suscite de sérieux regrets.

MARC LAROUCHE

« Cette année, ma facture de taxes atteint près de 5000 \$, alors qu'elle était de 4356 \$ l'an dernier », explique M. Lachance, visiblement très préoccupé par la situation. Il souligne que l'augmentation s'est faite malgré une évaluation foncière inchangée. Et encore, l'an dernier, il a contesté l'évaluation foncière de sa propriété après avoir constaté une augmentation importante, passant de 263 600 \$ à 395 000 \$.

« Ils font ça à distance, sans même visiter la maison, en se basant uniquement sur des images Google », déplore-t-il. Sa démarche auprès de la MRC a toutefois

porté fruit, lui permettant de faire réduire l'évaluation de 50 000 \$, une économie bienvenue, mais qui n'a pas suffi à contenir la hausse de son impôt foncier cette année. « Ce montant représente une charge importante pour un ménage. Je me demande jusqu'où ça ira. »

Une hausse qui surprend

Daniel Lachance a scruté le budget municipal en ligne, et a fait l'exercice de comparer les chiffres. « Les taux de taxation sur la résidence sont passés de 0,887 4 \$ à 0,964 \$ par 100 \$ d'évaluation. L'écart est frappant. » Selon lui, la hausse est en partie due à des dépenses accrues,

notamment pour le centre culturel et les services policiers. « Si ça continue comme ça, dans cinq ans, je pourrais payer jusqu'à 8000 \$ par année. Qui voudra racheter une maison avec de telles taxes? »

Pour M. Lachance, cette hausse ne s'accompagne pas d'une amélioration des services. « C'est tout le contraire, on voit des compressions. Certains services sont fermés, et la qualité diminue », déplore-t-il. Cette situation contraste avec d'autres municipalités, où il observe des taxes moindres pour des services plus nombreux.

En comparant sa situation avec celle de sa belle-sœur qui habite à Repentigny, Daniel Lachance constate un écart surprenant. « Sa maison est évaluée à 521 000 \$, soit bien plus que la mienne, et pourtant, elle paie environ 4420 \$ en taxes municipales, bien en dessous de ce que je dois déboursier ici », souligne-t-il.



Daniel Lachance n'a pas aimé la hausse de 13 % de son impôt foncier. Photo : Courtoisie

Ce contraste entre une ville de taille importante, offrant une gamme de services plus étendue, et une petite municipalité comme Saint-Pascal le laisse perplexe. « On dirait qu'on paie plus pour moins de services, et c'est difficile à accepter », ajoute-t-il, inquiet pour l'avenir.

BUDGET 2025 DE SAINT-PASCAL Hausse marquée, gestion serrée

Le budget 2025 de la Ville de Saint-Pascal s'élève à 9 310 651 \$, une légère diminution rapport à l'année précédente. Malgré cela, les citoyens devront absorber des hausses importantes. Les taxes foncières résidentielles passent de 0,887 \$ à 0,960 \$ du 100 \$ d'évaluation.

« Cette année encore, nous avons eu notre lot de surprises budgétaires », affirme la mairesse Solange Morneau. Des hausses significatives ont touché plusieurs secteurs essentiels, notamment le déneigement (+37 %), les eaux usées (+48 %) et l'eau potable (+21 %). Ces hausses sont principalement attribuables à l'augmentation du coût des contrats et des produits chimiques, et à des obligations d'entretien reportées.

La Ville doit également composer avec une augmentation de 10 % de sa quote-part à la MRC de Kamouraska, ce qui représente un coût supplémentaire d'environ 40 000 \$. Par ailleurs, les coûts liés aux services de la Sûreté du Québec ont connu une hausse de 5 %.

Des efforts pour limiter l'impact sur les citoyens

Pour faire face à ces hausses tout en minimisant l'impact sur les contribuables, la Ville a pris la décision de réduire ses dépenses de près de 68 000 \$. Des compressions ont notamment été faites dans certains volets des loisirs, tout en maintenant les activités essentielles comme les camps de jour et les installations sportives de base.

Malgré ces efforts, la facture pour les citoyens augmentera de manière

importante. Une résidence moyenne, évaluée à 222 000 \$, verra son impôt foncier passer de 3052 \$ en 2024 à 3533 \$ en 2025, une augmentation de près de 500 \$. Mme Morneau insiste sur le fait qu'il ne faut pas piger dans les surplus de la ville pour atténuer le compte de taxes.

À cet égard, la trésorière France Boucher insiste sur le fait que les marges de manœuvre financières de la Ville sont limitées. « Notre surplus est à seulement 339 700 \$. Nous devons absolument le préserver pour pallier les imprévus, et éviter de compromettre les finances de la Ville », explique-t-elle. Ce montant est bien en deçà des recommandations des instances municipales, qui suggèrent de maintenir un surplus équivalent à 10 % du budget annuel, soit environ 900 000 \$.

Le projet de l'aréna mis sur la glace

L'une des décisions majeures du conseil municipal a été de retirer de la planification la réfection de l'aréna, une infrastructure vieille de plus de 55 ans. La Ville a complété la rénovation du centre socioculturel mais préfère attendre des subventions.

Le projet de réfection, estimé à 12 millions \$, vise principalement à moderniser les vestiaires, les aires communes et la cantine. « Nos installations sont désuètes, et ne répondent plus aux besoins », reconnaît la mairesse. L'absence de programme gouvernemental spécifique a poussé la Municipalité à reporter cette initiative.

Une dette maîtrisée, mais des défis à venir

Saint-Pascal affiche une dette de 8,8 millions \$, un montant jugé raisonnable. Le remboursement prévu pour l'année en cours s'élève à 1 104 300 \$, dont 754 000 \$ seront à la charge des contri-

buables. Toutefois, la Ville attend toujours le versement d'une subvention fédérale de 1,75 million \$ pour le centre communautaire, ce qui met une pression supplémentaire sur sa trésorerie.

Afin d'augmenter ses revenus et réduire la pression fiscale sur les citoyens, la Municipalité envisage de nouvelles stratégies, dont la vente de terrains municipaux dans les lotissements Gilles-Picard et Marianne-Fournier, ainsi que la possibilité d'accueillir des mini-maisons pour répondre aux besoins en logement des travailleurs d'entreprises locales. (M.L.)



France Boucher et Solange Morneau ont expliqué la teneur du budget 2025 au Placoteux. Photo : Marc Larouche

Nos professionnels

Le Havre Femmes

MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.

info@lehavredesfemmes.com

418 247-7622

IMPÔTS

Pour un travail de qualité

Centre Traitement Impôts (impôts des particuliers)

581 676-1040

« La joie de vous servir »

Jean-Marie Rossignol

Conseiller en sécurité financière

418 492-3255

Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

S'engager, c'est contribuer



Devenez membre
du conseil d'administration
de votre caisse.

Obtenez les détails de l'appel
de candidatures auprès
de votre caisse ou rendez-vous
sur desjardins.com/CA-caisse.

 **Desjardins**

La vraie question derrière le lien entre climat et incendies

Une façon d'expliquer le lien entre le réchauffement climatique et les incendies récents en Californie est que le réchauffement ne cause pas ces incendies, mais qu'il les suralimente.

Comme le rappelle le professeur en sciences de l'atmosphère Andrew Gressler, de l'Université A&M du Texas, les incendies qui ont frappé la région de Los Angeles en janvier ont eu besoin d'une séquence de trois événements : une période de précipitations hors de l'ordinaire à l'hiver 2024, qui a accéléré la croissance de la végétation, suivie d'une période de sécheresse prolongée et de températures élevées l'été suivant, qui a transformé cette végétation plus abondante en une bombe à retardement. Enfin, les forts vents de janvier 2025 ont rendu le feu incontrôlable.

Les sécheresses n'ont donc pas été causées par le réchauffement climatique. Mais celui-ci les « surcharge », ou les « suralimente ». De la même façon, compare Gressler, que le réchauffement « surcharge les canicules et les ouragans ».

Une étude américaine récente conclut que le réchauffement climatique a augmenté de 31 à 66 %, depuis le milieu du 20^e siècle, la variabilité des conditions météorologiques, ce qui augmente le risque de situations comme celles décrites plus haut : des périodes de pluie plus intenses, suivies de périodes de sécheresse plus intenses.

Dans le cas spécifique de la Californie, d'autres facteurs interviennent, comme la

croissance urbaine dans ces territoires « à risque », qui augmente considérablement la probabilité que, tôt ou tard, un incident déclenche un feu. Ou comme la gestion des forêts depuis un siècle, qui en laissant davantage de matériel organique dans les forêts et les sous-bois fournit davantage de combustible.

Ce sont ces facteurs « autres » que les climatocceptiques invoquent systématiquement pour prétendre que le réchauffement climatique n'est pas en cause — oubliant du même coup que dans le Nord canadien ou en Alaska, les dernières années ont également vu un accroissement des feux de forêt, là où il n'y a pourtant pas de croissance urbaine.

Quels impacts?

Gressler souligne que « la vraie question scientifique n'est pas de savoir si les changements climatiques ont eu une influence sur les feux. Ils en ont évidemment eu une. La vraie question est plutôt de quantifier cet impact : de combien les changements climatiques augmentent-ils l'intensité ou la probabilité de tel ou tel événement précis? » C'est là la question sur laquelle travaillent des milliers de scientifiques depuis des années — qu'il s'agisse de quantifier les risques accrus de feux, d'inondations ou d'ouragans.

Source : Agence Science-Press



Le réchauffement climatique n'allume pas les feux, mais les alimente. Photo : Ross Stone, Unsplash

Un accueil touristique repensé au Bas-Saint-Laurent

Tourisme Bas-Saint-Laurent amorce une réflexion sur l'accueil touristique en conviant les acteurs du milieu à une consultation publique le mardi 28 janvier à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup. Cette initiative vise à repenser les stratégies en matière d'information et de signalisation touristique afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs.

MARC LAROUCHE

« Il est impératif de moderniser nos approches pour rester compétitifs et offrir une expérience à la hauteur des attentes », affirme Pierre Levesque, directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent. Selon lui, la consultation est une occasion en or pour les intervenants du secteur de faire entendre leur voix, et de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action concret.

Depuis 2016, une baisse de fréquentation de 49 % a été observée dans les lieux d'accueil touristique de la région, malgré une augmentation du nombre de visiteurs sur le territoire. « Ces chiffres démontrent un décalage entre l'offre et les besoins réels des touristes. Nous devons

nous adapter aux nouvelles tendances, et revoir nos façons de faire », souligne M. Levesque. Il précise que la multiplication des outils d'accueil, et les disparités constatées dans leur utilisation constituent un enjeu majeur.

Cette démarche de consultation s'inscrit dans une volonté de concertation régionale visant à établir des solutions adaptées. « Nous avons déjà consulté plusieurs groupes d'intérêt cet automne, mais il est essentiel que tous ceux qui se sentent interpellés participent à la rencontre du 28 janvier », insiste M. Levesque. Les idées recueillies permettront de bâtir un nouveau plan de

déploiement du réseau d'accueil touristique, dont les orientations seront dévoilées le 19 mars prochain lors du colloque de l'industrie touristique à Rimouski.

Tourisme Bas-Saint-Laurent, mandaté par le ministère du Tourisme pour gérer l'accueil, l'information et la signalisation touristique, entend tirer parti de cette consultation pour optimiser ses actions

sur l'ensemble du territoire. « Nous devons conjuguer nos efforts pour que chaque visiteur reparte avec une impression positive et une envie de revenir », conclut M. Levesque. Les personnes intéressées peuvent confirmer leur présence en communiquant avec Tourisme Bas-Saint-Laurent par téléphone ou par courriel

C'est la saison des impôts

Il y a deux choses inéluctables dans la vie : la mort et les impôts. Ainsi, Revenu Québec rappelle que la transmission des déclarations de revenus pour l'année 2024 pourra être effectuée dès le 24 février, et prodigue quelques conseils pour bien se préparer à cette période.

« La majorité des contribuables choisissent la transmission électronique via ImpôtNet Québec, qui est la façon la plus simple et la plus efficace de s'acquitter de ses obligations fiscales », mentionne Revenu Québec par voie de communiqué. La saison des impôts s'étendra jusqu'au 30 avril. Il est recommandé de produire sa déclaration dès que possible pour éviter les retards.

Afin de faciliter la production des déclarations, Revenu Québec invite la population à rassembler dès maintenant les documents nécessaires, tels que les relevés fiscaux, les avis de cotisation antérieurs, et les pièces justificatives pour les frais admissibles. Il est essentiel de conserver ces documents, car ils pourraient être demandés ultérieurement.

Revenu Québec rappelle également l'importance de s'informer des principaux changements fiscaux pour l'année 2024. L'organisme souligne à quel point il est important de bien noter les dates limites pour la transmission

des déclarations, et pour le paiement des soldes dus. Pour simplifier ces démarches, la plateforme sécurisée Mon dossier permet d'accéder à des services en ligne tels que l'inscription au dépôt direct, la mise à jour des coordonnées, ou la consultation de l'état de traitement de la déclaration.

Fin de la distribution des cahiers imprimés

Cette année marque la dernière distribution des cahiers imprimés dans les institutions financières. Désormais, ils seront disponibles uniquement dans les bureaux de Revenu Québec et Services Québec. L'organisme explique que cette transition s'inscrit dans une volonté d'améliorer ses services et de réduire son empreinte écologique. Les contribuables qui utilisent encore cette méthode recevront leur cahier par la poste au cours des prochaines semaines, tandis qu'il reste possible de le commander en ligne ou par téléphone. (M.L.)



Pierre Levesque, directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent. Photo : Tourisme Bas-Saint-Laurent



ici!

On joue dehors...

1^{er} février de 13 h à 15 h 30
Terrains récréatifs, près du Centre Bombardier

Apporte ta luge, tes patins et ton sourire!

ACTIVITÉS GRATUITES





- Loisirs-Kamouraska : Prêt de skis de fond et patins
- Parcours d'obstacles Nomad-Fit
- Le roi du cercle

- Peinture collective sur glace
- Jeu gonflable
- L'ultime défi raquette
- Volley Pong

En cas de mauvaise température, surveillez notre Facebook  @LoisirsLaPocatiere



Croissance démographique record au Québec

Le Québec a enregistré une croissance démographique sans précédent entre juillet 2023 et juillet 2024, avec une augmentation de 208 000 habitants qui porte la population totale à près de 9,1 millions. Ce taux d'accroissement de 23,2 pour mille est le plus élevé jamais enregistré depuis qu'on a commencé à colliger statistiques comparables en 1971-1972, surpassant le précédent record de 20 pour mille établi en 2022-2023.

MARC LAROUCHE

« Cette hausse exceptionnelle est principalement attribuable aux migrations internationales, qui représentent désormais la principale source de croissance démographique au Québec », lit-on dans le rapport de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'immigration temporaire a surpassé l'immigration permanente dans toutes les régions, contribuant à une augmentation record de la population.

Montréal demeure en tête du palmarès avec une augmentation de

91 300 habitants, représentant 44 % de la croissance totale du Québec. La région affiche un taux d'accroissement de 42,4 pour mille, son plus haut niveau jamais atteint. La Capitale-Nationale suit avec un accroissement notable, tout comme Laval, l'Outaouais et la Mauricie. Ces régions se distinguent par des hausses démographiques marquées, souvent en lien avec l'arrivée accrue de résidents non permanents, incluant des travailleurs étrangers temporaires et des

étudiants internationaux.

En revanche, si certaines régions connaissent une croissance fulgurante, d'autres, comme le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue, affichent une progression plus modérée. Toutefois, ces hausses restent significatives à l'échelle régionale.

Le Bas-Saint-Laurent, par exemple, a enregistré un taux de croissance de 11,2 pour mille en 2023-2024, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 1986-1987. Cette progression témoigne d'un renversement de tendance pour une région dont la population tendait autrefois à diminuer. À l'opposé, la Côte-Nord demeure la seule région à afficher une baisse de population, bien que les pertes soient nettement moins importantes que celles des années précédentes.

Migrations interrégionales

Les migrations interrégionales jouent également un rôle significatif dans l'évolution démographique. Des régions comme

Lanaudière et les Laurentides continuent de bénéficier de flux migratoires internes positifs, attirant des résidents en provenance de Montréal et d'autres grands centres urbains.

Malgré cette croissance globale, le Québec fait face à un nouveau défi démographique : un solde naturel négatif. Pour la première fois, le nombre de décès a surpassé celui des naissances, avec un déficit de 1150 personnes. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les régions à la population plus âgée, comme le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie, où la proportion de personnes de 65 ans et plus est en constante augmentation.

Les projections démographiques pour les prochaines années suggèrent une poursuite de cette tendance à la croissance, principalement soutenue par l'immigration, tandis que le vieillissement de la population continuera d'exercer une pression sur les services publics et les besoins en main-d'œuvre.

DÉPART À LA RETRAITE

Patientèle du Dr Gaétan Lévesque,

Comme vous le savez déjà, je prendrai officiellement ma retraite le 1^{er} avril 2025 après 50 ans de services au Kamouraska. Dès le 1^{er} avril, vous serez officiellement désinscrit auprès de la RAMQ à mon nom.

D'ici cette date, je continuerai, dans la mesure du possible, d'offrir des consultations à la clinique médicale de Saint-Pascal et des visites à domicile. Je vais assumer au cours des 6 mois subséquents, la responsabilité de vous aviser des résultats d'examen de radiologie et de laboratoire, dont j'aurai fait la demande. Vos médicaments seront renouvelés pour une période de 24 mois, mais vous devrez me faire parvenir votre liste de médication à renouveler via votre pharmacie. Votre dossier médical sera conservé au sein du GMF et servira de référence pour vos prochaines consultations. Je m'efforcerai de vous trouver un médecin remplaçant selon votre condition de santé (vulnérabilité), mais dans le cas contraire, vous deviendrez un patient sans médecin de famille à compter du 1^{er} avril 2025.

Vous pourrez vous inscrire sur la liste d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) dès le 1^{er} avril 2025 afin qu'un nouveau médecin de famille puisse vous être attribué.

Deux options s'offrent à vous pour vous inscrire :

- 1) Par internet, via le site web **GAMF.gouv.qc.ca** (cliquer ensuite sur « s'enregistrer sur la liste d'attente du Guichet d'accès à un médecin de famille », ou
- 2) Par téléphone au 418 856-7000 poste 5.

Notez que l'inscription sur la liste d'attente du guichet d'accès à un médecin de famille ne se fait pas automatiquement lors du départ d'un médecin, **il est donc très important de vous inscrire vous-même tel qu'indiqué ci-dessus.**

Si vous avez des questions ou besoin d'aide, n'hésitez pas à communiquer avec nos secrétaires du GMF à Saint-Pascal, elles se feront un plaisir de vous assister dans ce processus.

Dès que votre inscription sera complétée au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF), vous pourrez obtenir des services de santé et psychosociaux via le guichet d'accès de première ligne (GAP). Le GAP permet aux personnes sans médecin de famille d'obtenir un rendez-vous médical ou un service de santé. Vous pouvez joindre le service par internet à l'adresse : <https://gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/fr> ou par téléphone en composant le 811, option 3.

Je termine en vous remerciant de la confiance que vous m'avez apportée au cours de ces nombreuses années. Mes efforts et ma satisfaction étaient de vous offrir des soins et services médicaux de proximité à la hauteur de la disponibilité des ressources et des connaissances au cours des décennies. Ma philosophie était de vous aider comme j'aurais aimé être aidé ou soutenu si j'étais dans votre situation.

C'est toujours avec plaisir que je vous saluerai lors de rencontres en public.

Gaétan Lévesque, M.D.
GL/ms

998810425

Kamouraska et L'Islet : entre stabilité et perspectives démographiques

Les MRC de Kamouraska et de L'Islet connaissent une croissance démographique mesurée, mais constante, dans un contexte provincial marqué par une augmentation record de la population.

MARC LAROUCHE

Au 1^{er} juillet 2024, la population du Bas-Saint-Laurent était estimée à 204 900 habitants, avec un taux d'accroissement de 11,2 pour mille. Il s'agit du taux le plus élevé pour la région depuis 1986-1987, confirmant une tendance à la hausse amorcée il y a six ans. « Nous observons une progression significative du bilan démographique, notamment grâce à l'apport des migrations internationales », indiquent les experts de l'Institut de la statistique du Québec.

Les migrations internationales, en particulier l'arrivée de résidents non permanents, jouent un rôle déterminant dans cette croissance. En 2023-2024, ces derniers ont été neuf fois plus nombreux que les immigrants permanents, traduisant l'attrait de la région pour les travailleurs temporaires et les étudiants.

Toutefois, le défi du vieillissement de la population demeure important. Le Bas-Saint-Laurent affiche un âge moyen de 46,9 ans — parmi les plus élevés du Québec —, avec près de 29 % des habitants âgés de 65 ans et plus. Le solde naturel de la région est négatif, avec plus de décès que de naissances, un déficit de 1053 personnes ayant été enregistré en 2023-2024.

Par ailleurs, les migrations interrégionales demeurent une source de dynamisme pour le Kamouraska et L'Islet. Ces territoires

attirent de nouveaux résidents, principalement en provenance de la région métropolitaine, séduits par un cadre de vie plus calme et un coût de la vie plus abordable. Le solde migratoire interrégional a atteint 739 personnes en 2023-2024, traduisant un intérêt grandissant pour la région.

Progression démographique

Comparativement aux autres régions du Québec, le Kamouraska et L'Islet se distinguent par une progression démographique stable et contrôlée. Alors que certaines régions font face à une pression accrue sur les infrastructures en raison d'une croissance rapide, la Côte-du-Sud bénéficie d'une adaptation progressive à l'évolution de sa population.

Les autorités locales travaillent à développer des initiatives pour attirer et retenir les jeunes familles et la main-d'œuvre qualifiée, essentielles au dynamisme économique de la région. Des projets visant à bonifier l'offre de services de santé, d'éducation et de loisirs sont en cours afin de répondre aux besoins d'une population en mutation.

En conclusion, bien que le Kamouraska et L'Islet n'affichent pas des taux de croissance comparables à ceux des grands centres urbains, leur évolution démographique témoigne d'un équilibre entre stabilité et possibilités, offrant des perspectives favorables pour les années à venir.

Tisser l'espoir pour la prévention du suicide

La 35^e édition de la Semaine nationale de prévention du suicide se déroulera du 2 au 8 février 2025 sous le thème *Ensemble, tissons l'espoir*. Plusieurs initiatives sont mises en place par le Centre prévention suicide (CPS) du KRTB afin de sensibiliser la population, et de soutenir les personnes touchées par cette réalité.

« Nous voulons rappeler à tous qu'ils ne sont jamais seuls », souligne l'équipe du CPS du KRTB, qui propose diverses actions pour cette semaine de sensibilisation. Le dévoilement officiel d'un chandail de coton ouaté portant un message d'espoir au dos et un graphique sur le devant est prévu le lundi 3 février. D'autres initiatives seront déployées dans plusieurs milieux



La Semaine nationale de prévention du suicide se déroule du 2 au 8 février. Photo : Ben Tofan, Unsplash

du KRTB afin de promouvoir l'importance de prendre soin de soi, et de remercier les partenaires engagés dans cette cause.

L'épingle arborant l'inscription *T'es important(e) pour moi*, déjà bien connue du public, sera de nouveau distribuée pour manifester du soutien aux personnes endeuillées par suicide, et aux bénéficiaires des services du CPS. L'organisme demeure

disponible pour animer des séances de sensibilisation et faire connaître ses services. Il invite également la population à s'informer, et à participer aux activités prévues pour contribuer à la prévention du suicide.

Pour toute information, contactez le CPS du KRTB au 418 862-9658 ou via leurs plateformes numériques. (M.L.)

Un service de repas à domicile voit le jour à Saint-Pascal

La Ville de Saint-Pascal a récemment lancé un service de repas à domicile destiné principalement aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'à celles faisant face à des défis importants.

« Ce projet est une grande source de fierté pour notre conseil municipal. Il témoigne de la capacité de notre communauté à travailler ensemble pour répondre aux besoins de ses membres les plus vulnérables », a déclaré la mairesse de Saint-Pascal, Solange Morneau.

Ce service, en place depuis le début de janvier, est le fruit d'une collaboration entre la Ville de Saint-Pascal, le Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, l'école secondaire Chanoine-Beaudet et Bergeron Traiteur, en charge de la préparation des repas. Le Centre d'action bénévole Cormoran, reconnu pour son engagement dans des initiatives similaires au Kamouraska, joue un

rôle clé dans l'organisation des livraisons.

Deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, cinq bénévoles assurent la distribution d'environ 45 repas à 32 bénéficiaires. Le projet, en phase pilote jusqu'en juin 2025, repose en grande partie sur la mobilisation citoyenne. Le Centre d'action bénévole Cormoran est d'ailleurs à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe de livreurs de février à mai.

La Ville tient à souligner la contribution essentielle de tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce projet qui reflète les valeurs d'entraide et de solidarité de la communauté.

Source : Ville de Saint-Pascal

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Des bénévoles engagés

La 3^e édition du Gala reconnaissance des bénévoles de Saint-Pamphile a mis en lumière l'engagement de nombreux citoyens. Christian Daigle, bénévole à la Maison de la famille, a été nommé Bénévole de l'année. Il apparaît sur la photo en compagnie du conseiller municipal Richard Côté. D'autres bénévoles ont également été honorés pour leur contribution, dont Jean Tremblay, Marie-Claude Gagnon et Louise Boucher, qui se sont démarqués dans divers secteurs. Cet événement, tenu au Rest'O RANG, a souligné le travail de 13 comités, avec des prix de présence offerts par les commerces locaux. Bravo!

INSCRIPTION SCOLAIRE 2025-2026

1er au 21 février 2025

Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Québec



✓ NOUVELLE INSCRIPTION

- Nouveaux élèves au préscolaire 4 et 5 ans
- Nouveaux élèves qui résideront sur le territoire en 2025-2026



Rendez-vous au www.csskamloup.gouv.qc.ca pour remplir le formulaire dès le 1er février!

✓ RÉINSCRIPTION

Les parents recevront un courriel du secrétariat de leur école les invitant à compléter leur réinscription sur

mozaikportail

6003H0425-2

AVIS À NOS MARCHANDS

Réservez dès maintenant
dans notre section circulaire!

Vos
circulaires

Le **Placoteux**

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

**Publiez et
distribuez**
vos circulaires
au meilleur prix!

19 601
EXEMPLAIRES

**ENTIÈREMENT
DISTRIBUÉS par
POSTES CANADA**

POUR PLUS
D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



RABAIS 8\$
44⁹⁷
Prix sugg.: 52,98
PELLE-TRAÎNEAU
027-5215



BAS PRIX
2⁹⁷
/PF
TUILE POUR PLAFOND "ENCORE" 24X24
Vendue en boîte de 8 tuiles.
045-8340



JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2025

OBTENEZ
15%
DE RABAIS

SUR VOS
**COMMANDES DE
PORTES ET FENÊTRES**

ABRITEK
MANUFACTURIER PORTES & FENÊTRES

Obtenez 15% de rabais sur toute nouvelle commande de portes et fenêtres ABRITEK. Ne peut être jumelé à aucune autre offre ou promotion. Détails en magasin.

10%
DE RABAIS

SUR LES
CAISSONS DE CUISINE
SÉLECTIONNÉS
EN COMMANDE



OBTENEZ
25%
DE RABAIS

SUR UN ROBINET
INTERDISTRIBUTION

À L'ACHAT
D'UN BAIN ENCASTRÉ
OU AUTOPORTANT
INTERDISTRIBUTION
À PRIX RÉGULIER



20%
DE RABAIS

SUR TOUS LES MODÈLES
DE MUR DE DOUCHE
INTERDISTRIBUTION
4 MM ET 10 MM
À PRIX RÉGULIER



OBTENEZ
25%
DE RABAIS

SUR UN ROBINET
INTERDISTRIBUTION

À L'ACHAT
D'UN ÉVIER OU D'UNE VANITÉ
INTERDISTRIBUTION
À PRIX RÉGULIER



25%
DE RABAIS

SUR LA PEINTURE
SICO PLUS ET LA SPÉCIALITÉ
CUISINE & SALLE DE BAIN
DE TOUS LES FORMATS
EN INVENTAIRE



BAS PRIX
169
/PF
Prix sugg.: 1,98 / pi²
PLANCHER SPC
Une boîte couvre 28,365 pieds carré
002-3774.....Quenoa



BAS PRIX
169
/PF
Prix sugg.: 1,98 / pi²
PLANCHER SPC
Une boîte couvre 28,365 pieds carré
002-3775.....Sakura



CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias,
dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**,
en bloquant les nouvelles de ses plateformes
Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous **inscrivant**
à notre infolettre



leplacoteux.com/inscription-infolettre

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Quand l'art s'installe au cœur des villages

Dans les villages du sud de la MRC de L'Islet, l'art s'invite pour créer des liens uniques entre les communautés et deux artistes de la région. Dans le cadre du projet AntiPODes mené par l'organisme TERRO.ART, Claude Gagné et Chantale Bouchard consacreront deux mois à explorer le patrimoine et les récits locaux à travers des résidences de création.

« Ce projet vise à amener l'art là où il est rarement vu, tout en tissant des connexions fortes entre artistes et habitants », explique Dominique Garon, consultante pour TERRO.ART. Sélectionnés pour leur engagement envers les communautés rurales, les artistes travailleront en étroite collaboration avec les citoyens des municipalités participantes.

Premier à plonger dans l'aventure, Claude Gagné, photographe interdisciplinaire originaire de la Beauce, explorera l'impermanence des lieux de mémoire. Du 16 janvier au 10 février, il invitera aînés, élèves et amateurs d'histoire à capturer l'essence des paysages avec des boîtes photographiques installées sur trois sites.

Ensuite, Chantale Bouchard,

estampiste de Saint-Jean-Port-Joli, prendra le relais du 17 février au 14 mars. Avec son projet *Horizons en convergence*, elle mettra en lumière la diversité des milieux de vie, travaillant avec des groupes d'aînés, des travailleurs immigrants et des élus municipaux. Sa démarche, mêlant estampe et photographie numérique, vise à encourager le dialogue à travers l'art.

Les citoyens curieux de participer ou de suivre le déroulement des ateliers peuvent consulter la page Facebook AntiPODes Résidences de création. Ce projet, qui bénéficie du soutien de la MRC de L'Islet, du ministère de la Culture et des communications et d'Est-Nord-Est, promet de transformer les villages en véritables galeries à ciel ouvert. (M.L.)



Claude Gagné, photographe interdisciplinaire. Photo : Courtoisie



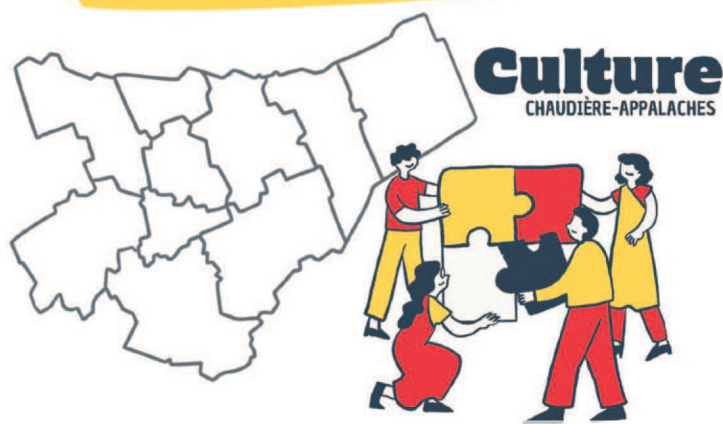
Chantale Bouchard, estampiste de Saint-Jean-Port-Joli. Photo : Courtoisie

Un conseil régional de la culture en Chaudière-Appalaches

« Ensemble, on peut accomplir de grands projets culturels pour notre région! » C'est avec cette ambition commune que les dix territoires de la région de Chaudière-Appalaches ont récemment adopté à l'unanimité une résolution historique portant sur la création d'un conseil régional de la culture. Cette initiative, portée par l'organisme Culture Chaudière-Appalaches, bénéficie d'un soutien sans précédent de la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches (TREMCA).

JOSÉ SOUCY

NOS 10 TERRITOIRES UNIS POUR LA CULTURE !



Affiche du projet. Photo tirée de Facebook

Avec ses 136 municipalités réparties en milieux rural, urbain et périurbain, la région de Chaudière-Appalaches, qui comprend la MRC de L'Islet, présente des particularités et des aspirations spécifiques en matière de développement culturel. Cependant, elle demeure l'une des deux seules régions du Québec à ne pas disposer de son propre conseil régional de la culture. Les élus considèrent donc que la création d'un tel conseil est essentielle pour soutenir les artistes et les organismes culturels de la région, identifier et répondre aux besoins spécifiques des milieux artistiques, culturels et patrimoniaux, ainsi que trouver des

solutions adaptées aux réalités régionales.

Un futur prometteur

« En soutenant cette initiative, la TREMCA pose un geste concret en faveur du développement culturel de la Chaudière-Appalaches. Cette mobilisation unanime reflète ainsi une volonté commune de promouvoir la richesse et la diversité de l'identité culturelle régionale. Avec cette reconnaissance, la région pourra s'outiller pour mieux accompagner ses artistes et ses organismes culturels, tout en valorisant son patrimoine unique », ont déclaré conjointement les élus municipaux de l'organisme.

Collectes de sang

Des collectes de sang organisées par Héma-Québec se tiendront prochainement dans Kamouraska et L'Islet.

À Saint-Pascal, la collecte aura lieu le 29 janvier à la salle communautaire située au 67, avenue Morel, de 14 h à 20 h, avec un objectif fixé à 80 donneurs. Du côté de Saint-Jean-Port-Joli, les donneurs sont attendus dans la salle panoramique de La Vigie au 260, rue Caron, le 30 janvier de 13 h à 20 h, avec un objectif de 125 donneurs.

Les dons se font sur rendez-vous seulement, et il est possible de s'inscrire en ligne sur le site d'Héma-Québec, ou en appelant au 1 800 343-7264. Chaque don de sang contribue à sauver des vies, et répond aux besoins des patients dans les hôpitaux du Québec.

Source Héma-Québec

0425

LES CONSEILS DE L'ARC-EN-CIEL DU COEUR

Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes de moments chaleureux en famille, mais aussi de repas copieux et de périodes d'inactivité. C'est aussi une période idéale pour réfléchir à vos résolutions santé, mais attention de ne pas vouloir tout changer d'un coup. Il est tout à fait possible de rester actif et de maintenir sa motivation en utilisant la méthode des objectifs S.M.A.R.T.

LA MÉTHODE S.M.A.R.T.

S SPÉCIFIQUE

L'objectif doit être clair et précis. Par exemple, au lieu de dire « Je veux bouger plus », définissez un objectif spécifique comme « Je veux faire du ski de fond trois fois par semaine. »

M MESURABLE

Il doit être possible de suivre vos progrès. Si votre objectif est de marcher 10 000 pas par jour, vous pouvez facilement le mesurer avec une application ou un podomètre.

A ATTEIGNABLE

Fixez-vous un but réaliste et accessible, compte tenu de votre emploi du temps et de vos capacités physiques. Ne visez pas trop haut, mais pas trop bas non plus!

R RÉALISTE

Votre objectif doit correspondre à vos capacités et à votre mode de vie actuel. Par exemple, si vous n'avez jamais skié, commencez par une activité que vous pouvez pratiquer facilement, comme la marche nordique.

T TEMPOREL

Définissez une date limite pour atteindre votre objectif. Cela peut être « Je veux faire du patin une fois par semaine jusqu'à la fin de janvier. »



Le Québec est un véritable terrain de jeu en hiver. Que ce soit pour le ski, la raquette, le patinage, ou simplement pour une promenade dans un parc enneigé, les possibilités de bouger sont nombreuses.

Alors, enflez vos bottes, sortez dans la neige, et profitez des bienfaits du mouvement cet hiver!

RESSOURCES UTILES POUR BOUGER

• ParticipACTION : www.participaction.com

Cette plateforme offre des conseils pour rester actif tout au long de l'année, ainsi que des défis pour motiver les participants.

• Move50 : www.move50.ca

Ce programme encourage les Canadiens à bouger, et propose des outils pour suivre votre progression.

• Tougo : www.tougo.ca

Une ressource qui fournit des conseils sur l'activité physique, l'alimentation et la gestion du stress. Le site propose également des défis saisonniers.

Pour lire plus d'articles, visitez <https://arcenciolducoeur.ca/categorie/sante/>

info@arcenciolducoeur.ca
418 856-7000 (poste 7287)

LES ARTS DE LA SCÈNE

EN COLLABORATION AVEC

Le Placoteux

L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Partenaire saison

COOP MONTMAGNY

CAP-SAINT-IGNACE

VOUS PRÉSENTENT



MIRADA FLAMENCA - POR CAMINOS

Le flamenco est un art espagnol empreint de passion et de rythme. Dans le cadre des célébrations du mois de l'amour aux Arts de la scène de Montmagny (ADLS) le spectacle créé par ces quatre artistes enflammera à coup sûr les spectateurs. Depuis une décennie, Maire-Andrée Cloutier (danse-basse), Philippe Jean (guitare), José-Luis Pérez (chant) et Éric Breton (percussions) présentent le flamenco de façon conviviale, dans une atmosphère teintée d'humour et de spontanéité.

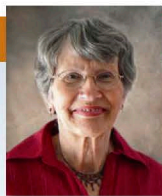
Le flamenco peut prendre une variété de textures et de nuances, lorsqu'il est partagé entre amis, loin de son berceau d'origine. Un souffle de fraîcheur est alors apporté à la tradition. Dans cet esprit convivial, les liens se renforcent, les émotions se partagent, une voix s'élève, des mains se frappent et les chaussures percutent le sol...

S'exprimant à travers la musique et la danse qui les rassemblent, la relation du groupe révèle une connexion ultra-sensible, portée par la magie du moment et animée par le simple plaisir d'être ensemble. Participez à cet élan le dimanche 16 février à 15 h à la salle Promutuel Assurance.

Du 1^{er} au 16 février, obtenez un rabais sur des spectacles sélectionnés dont celui-ci en ajoutant le code : AMOUR.



ADLS.CA | 418 241-5799



Avis de décès

Lucienne Alexandre Ouellet (1932-2025)
Rivière-Ouelle

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 1^{er} janvier 2025, est décédée à l'âge de 92 ans et 10 mois Mme Lucienne Alexandre, épouse de feu M. Roger Ouellet; fille de feu Mme Marie-Anne Migneault et de feu M. Georges Alexandre. Elle demeurait à Rivière-Ouelle, native de Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 1^{er} février 2025 dès 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même, à 14 h, au salon de Saint-Pacôme, suivie de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière de Rivière-Ouelle.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : France (Daniel Plouffe), Denis (Louise Langlais), Nicole, Germain (Claudine Langevin); ses petits-enfants : Laurence, Charles, Julie-Anne, Alexis, William, Jason; ses arrière-petits-enfants : Théodore, Olivia, Aurélie. Elle était la sœur de : Léopold (Thérèse Barbeau), Thérèse, feu Noëlla (feu Réal St-Laurent), feu Pierre (feu Marie-Paule Ouellet); la belle-sœur de : feu l'abbé Jean-Baptiste, feu Marcel (Margo Langlois), feu Rita (feu Elzéar Lafontaine), Françoise, Yvette (feu Guy Bernier), feu Raoul, feu Stanislas (Myrto Simoneau), feu Rosaire (feu Ginette Légaré), Léonce (Louise Champagne). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement Villa Maria pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, ave Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la



Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Simon Dionne (1938-2025)
Saint-Bruno-de-Kamouraska

À son domicile, entouré des siens, le 1^{er} janvier 2025, est décédé à l'âge de 86 ans et 7 mois M. Simon Dionne, époux de feu Mme Anita Quirion; fils de feu Mme Laure Plourde et de feu M. Henri Dionne. Il demeurait à Saint-Bruno-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 1^{er} février 2025 dès 12 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h 30 au salon, et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Chantal, Pierre (Marylène Pelletier), Suzanne (Marc Michaud); ses petits-enfants : Sandra (Kemy Godbout), Mélissa, Thomas, Jessica (Jérôme Beaumont), David (Marie-Josée Vinet), Samuel (Stéphanie Thibault), Laurianne (Nicolas Caron); ses arrière-petits-enfants : Lucas, Liam, Loralie, James, Emma, Maélie. Il était le frère de : feu Thérèse (feu Honoré Ouellet), feu Isabelle (feu Florent Lavoie), feu Jeanne (feu Fernand Chénard), feu Armand (feu Antoinette Barbeau), feu Cécile (feu Jean Proulx), feu Simone (feu Guy Rivard), feu Euloge (feu Raymonde Plourde), feu Agathe (feu Michel St-Onge), feu Marc (Pierrette Defoy), Sr Gemma s.c.q., François (feu Louiselle Landry), Françoise (feu Clément Quirion), feu Joseph, feu Edmond (Lise Landry), Denise (Clément Massé), Jacqueline (Raymond Landry), feu Florent, Florence (Gilles Hudon), Lise (Léonard Hudon), Gérard; le beau-frère de : feu Irène (feu Jean-Laval Desrosiers), Sr Jeanne D'Arc s.c.q., Hélène (feu Jean-Paul Routhier), feu Louis-Hébert ptre, feu Thérèse, feu Clément (Françoise Dionne), feu Marie-Marthe, feu Jean-Marie, feu Denis. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

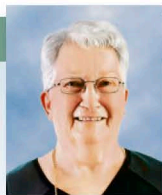
La famille désire remercier le personnel des Services Kam-Aide, les infirmières du CLSC de Saint-Pascal, la Dre Marie-Ève Fromentin ainsi que sa bonne amie Marilyn Rozon pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne des maladies du rein, 880-5160, boul. Décarie, Montréal (Québec) H3X 2H9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements

Gemma D'Anjou

L'ardeur qu'elle a démontrée dans son travail, la volonté qu'elle a mise dans tout ce qu'elle entreprenait, le temps disposé au service des siens et la transmission de ses valeurs lui ont valu un repos doux et serein.

Nous tenons à remercier, du plus profond de notre cœur, les parents et amis qui ont partagé notre grande peine et nous ont apporté soutien et réconfort, lors du décès de notre mère, Mme Gemma D'Anjou, épouse de feu M. Roger-A. Pelletier, survenu le 20 novembre dernier. Nous avons été très touchés par vos nombreuses marques de sympathie, vos prières, vos fleurs, vos dons, vos visites au salon ou votre présence aux funérailles. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Veillez considérer ces remerciements comme s'ils vous étaient adressés personnellement.

Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants ainsi que les autres membres de sa famille.



Avis de décès

Patrice Saucier (1938-2025)
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, entouré de l'amour des siens, le 3 janvier 2025, est décédé à l'âge de 86 ans et 9 mois, M. Patrice Saucier, époux de Mme Doris Landry. Fils de feu M. Victoris Saucier et feu Mme Yvonne Soucy, il demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 1^{er} février 2025, de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'Adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Doris; ses fils et belles-filles : Mario (Lucette Dumais) et Dave (Chantal Paré); ses petits-enfants : Etienne (Caroline Loïselle), Jérémy (Marilee Bérard) et Anthony. Il était le frère de : feu Aurélien (feu Cécile Gagnon), Irène (feu Benoît Rioux), feu Victorin (feu Rolande Côté), feu Fernand (feu Colette Duchesne), feu Yvette (feu Désiré Paradis), feu Denise, feu Georges (Hilda Comeau), feu Guy (Desneiges Godbout), Romain (feu Madeleine Brochu), feu Jean-Louis (Carmen Bergeron), Régis (Nicole Pelletier), Ginette (feu Raynald Bérubé), Vital (Carole Ménard). De la famille Landry, il était le beau-frère de : feu Bertrand, feu Rosaire (feu Germaine Thériault), Denise (feu Gérard Desjardins), Jeannine (Jean-Claude Morin), feu Lucia, Carmen (Raymond Pelletier), Marcel (Pauline Dionne), Louise (feu Jacques Frève), Yvon (Ginette Charest). Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sincères sont adressés au Dre Alexandra Thibault, au Dr Philippe Nobert et à l'infirmier David Pelletier, pour leur accompagnement, leur soutien et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Michel Harton (1959-2024)

Sainte-Louise-des-Aulnaies, comté de L'Islet

À son domicile, le 21 décembre 2024, à l'âge de 65 ans, est décédé entouré de l'amour de ses proches monsieur Michel Harton, conjoint de madame Denise Bourgault. Il a été agent de protection de la faune de 1979 à 2018.

Fils de feu dame Marie-Luce Ménard et de feu monsieur Joseph Harton, il demeurait à Sainte-Louise-des-Aulnaies.

Il était le frère et le beau-frère de : Émilienne (feu Clément Bélanger), Jean-Marc (Donathe Harvey), Jocelyne (Claude Chouinard) et Bernard Harton (Louise Lefebvre);

de la famille Bourgault : Réjean (Glory Lebac), Raymonde (feu Daniel Gosselin), Julien (Chantal Gaulin), feu Daniel, Clermont (feu Sylvie Fortin), Nicole (Claude Daigle), Diane (Philippe St-Pierre), Ginette (feu Marc Bernier), Michel, Marie-Josée (Serge Lizotte) et Richard (Annie Giroux).

Sont aussi affectés par son départ, son filleul Pier-Olivier, ses neveux et nièces, autres parent, ami(e)s et anciens collègues.

De sincères remerciements sont adressés aux équipes du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli et du département d'oncologie de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de la Pocatière pour leur soutien, leur accompagnement et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0.

Les membres de la famille vous accueilleront à la

Salle du 125^e
524, rue Principale
Sainte-Louise-des-Aulnaies

le samedi 1^{er} février 2025 à compter de 11 h. Un moment de recueillement aura lieu le même jour à 14 h au même endroit. Ses cendres seront déposées au columbarium du cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Les travaux de la salle André-Gagnon avancent rondement

Les travaux de modernisation de la salle André-Gagnon de La Pocatière suivent l'échéancier prévu. Toutefois, la livraison est légèrement retardée.

MARC LAROUCHE

« Plus ça avance, plus on est confiants », affirme Jean Desjardins, président de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon, qui se réjouit de la progression des travaux amorcés en septembre dernier. Estimé à 8,2 millions \$, ce projet d'envergure vise à rehausser l'expérience des spectateurs, et à rendre la salle plus accessible.

Entamés plus tard que prévu en raison d'un retard dans l'approbation d'un des bailleurs de fonds, les travaux de modernisation avancent bien grâce à la collaboration du Cégep de La Pocatière et des entrepreneurs impliqués. La livraison, initialement prévue pour le printemps 2025, est désormais attendue à l'automne de la même année.

Parmi les améliorations majeures, notons une toute nouvelle entrée distincte pour la salle, qui permettra de mieux délimiter cet espace culturel par rapport au Cégep. Un foyer accueillant avec un bar sera ajouté afin d'offrir aux spectateurs un lieu de rencontre convivial avant et après

les spectacles. De plus, un accès adapté aux personnes à mobilité réduite facilitera l'accessibilité, corrigeant ainsi une lacune importante.

« L'expérience des spectateurs sera améliorée grâce à une meilleure sonorisation, un nouvel éclairage, et des gradins rehaussés pour offrir une vue optimale », précise M. Desjardins. Il ajoute que la salle comptera environ 500 sièges, garantissant un confort accru sans compromettre la proximité avec la scène.

Ce projet a bénéficié d'un soutien important du milieu, qui a réussi à amasser un demi-million de dollars avant même d'obtenir l'appui gouvernemental. Cette démarche a permis d'assurer une certaine stabilité financière dès le début des travaux.

Entité indépendante

M. Desjardins tient à rappeler que la salle André-Gagnon est une entité indépendante du Cégep, bien qu'elle loue un espace au sein de l'établissement. « On veut montrer qu'on est une salle



Les travaux vont bon train. Photo : Courtoisie

de spectacle autonome, avec notre propre entrée et nos installations distinctes », explique-t-il.

Avec ces améliorations, la salle pourra

accueillir non seulement des spectacles, mais aussi divers événements comme des conférences et des lancements, grâce à un espace modernisé et fonctionnel.

Mario Lévesque expose sa poésie sculptée à La Pocatière

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Mosaïque – bibliothèque de La Pocatière accueillera l'exposition *La face cachée du cèdre*, une série d'œuvres de l'artiste multidisciplinaire Mario Lévesque. Le vernissage est prévu le mercredi 12 février, de 17 h à 19 h

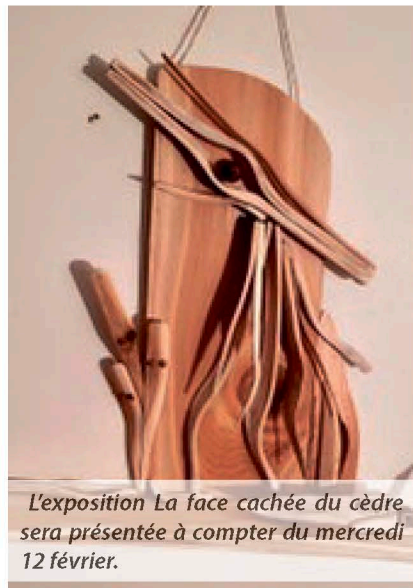
« L'exposition permettra au public de découvrir un univers où la simplicité de la nature se transforme en véritable poésie visuelle », expliquent Manuelle Mainguy et Hélène Desjardins, membres du comité d'exposition.

Autodidacte, Mario Lévesque est bien connu pour son talent en poésie et en musique. Toutefois, c'est en manipulant du bois qu'il a trouvé une nouvelle voie d'expression. Il y a quatre ans, alors qu'il fendait du cèdre, l'apparition d'éclats singuliers a éveillé son inspiration. Depuis, il donne une seconde vie aux retailles de bois d'allumage et aux éléments naturels qu'il récolte, créant des sculptures par assemblage qui révèlent la beauté brute de la matière.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 9 avril, et sera accessible selon l'horaire révisé de la bibliothèque, soit les mardis et jeudis de 12 h 30 à 20 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 16 h 30, ainsi que les samedis de 10 h à 15 h. Les intéressés peuvent suivre la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière, ou

consulter le site internet de la ville pour en savoir plus sur les activités culturelles à venir.

Source : Comité d'exposition La Pocatière



L'exposition *La face cachée du cèdre* sera présentée à compter du mercredi 12 février.



Cinq coups de cœur à Bornéo et Singapour

Par Marie-Ève Lebel et Jean-François Daudelin, cinéastes pour *Les Aventuriers voyageurs*

Troisième plus grande île du monde derrière le Groenland et la Nouvelle-Guinée, Bornéo est un territoire qui a toujours éveillé l'imagination des aventuriers dans l'âme. Situé au cœur de l'Asie du Sud-Est, ce joyau de la nature est une destination écotouristique par excellence. Non loin de là, Singapour est une cité-État moderne qui a su se développer dans le respect des traditions et de la nature.

Au mois de février, vous aurez la chance de fuir la grisaille et le froid, et de partir à la découverte de ces endroits méconnus avec Marie-Ève Lebel et Jean-François Daudelin, deux passionnés de voyage. Pour vous donner un avant-goût du film, voici cinq coups de cœur de nos voyageurs.

La communauté Iban

La rencontre avec l'une des plus anciennes communautés indigènes de l'île de Bornéo, l'ethnie Iban, a été la plus inspirante de notre périple. En plus de découvrir leur mode de vie actuel toujours imprégné de leurs traditions ancestrales, le soir, dans leur maison longue, nous avons eu la chance d'écouter, assis sur des nattes tressées, les histoires de leurs ancêtres chasseurs de têtes, un passé révolu, mais toujours présent dans leur mémoire collective.

Le parc national du Gunung Mulu

En plein cœur de Bornéo et seulement accessible par avion, le parc national du Gunung Mulu est unique en son genre. Dès notre arrivée, nous sommes frappés par la puissance sonore de la faune, et par la splendeur des grottes. Le moment fort de notre séjour dans ce lieu mystérieux est sans contredit l'envolée, à la brunante, de millions de chauves-souris de la deuxième plus vaste grotte au monde.

Les hawkers centers

À Singapour, les véritables trésors culinaires ne se cachent pas dans les restaurants étoilés, mais dans les hawkers centers. Ces vastes marchés alimentaires

colorés et animés sont le cœur battant de la scène gastronomique locale. Avec seulement trois à cinq dollars, il est possible d'y déguster de succulents repas proposant une explosion de saveurs provenant de partout à travers le monde.

La rivière Kinabatangan

En sillonnant en bateau ce refuge pour la faune sauvage de Bornéo — dont les rares éléphants pygmées —, nous ressentons un sentiment partagé. Nous nous sentons privilégiés d'observer autant d'animaux sur un si petit territoire, tout en étant attristés de constater que cette concentration inégalée d'animaux est causée par la déforestation et les plantations de palmiers à huile qui entourent ce site. Chaque instant sur la rivière Kinabatangan est un rappel de la fragilité de la nature de Bornéo.

La ville de Kuching

Située au bord de la rivière Sarawak, Kuching est une ville charmante où il fait bon déambuler. Vous pourrez entre autres y déguster différents plats influencés par les cultures malaise, chinoise et indigène qui y cohabitent harmonieusement, dont la fameuse soupe Laksa du Sarawak. Les habitants, chaleureux et souriants, incarnent cette convivialité propre à Kuching, où la modernité et les traditions se marient en douceur. C'est une ville qui invite à la découverte, à la contemplation, et à l'appréciation des petits plaisirs de la vie.

Au fil de notre film *Bornéo et Singapour, aventures en terres exotiques*, vous découvrirez une culture vibrante, des paysages grandioses, et une nature sauvage d'une richesse incomparable. Un voyage qui vous fera oublier la grisaille et le froid!

Ce reportage prend l'affiche au cinéma de Montmagny les 2 et 3 février, et au cinéma Le Scénario de La Pocatière le 10 février. Rendez-vous sur le site des *Aventuriers voyageurs* pour voir la bande-annonce et réserver vos places : www.lesaventuriersvoyageurs.com.

Le Pavage Jirico en congé

Un calendrier de trois matchs était à l'affiche au cours du week-end du 17 janvier dans la Ligue de hockey Côte-Sud. Deux de ceux-ci étaient présentés vendredi à Saint-Damien et à Sainte-Marie, et le troisième avait lieu dimanche après-midi à Saint-Prosper. Dans les trois cas, les spectateurs présents ont eu droit à du jeu serré, chaque rencontre se décidant par la marge d'un but. En Côte-du-Sud, seul le Décor Mercier avait une rencontre, le Pavage Jirico étant en congé.

Malgré une domination de 43-26 au chapitre des tirs au but, le Plastiques Moore s'est frotté à l'excellence du gardien Jonathan Labrie qui a permis au Décor Mercier de Montmagny de signer un gain de 3-2 sur le Plastiques Moore de Saint-Damien, lors d'une rencontre présentée au domicile de ces derniers.

Les joueurs du Décor Mercier ont fait preuve d'indiscipline en première période, prenant même quatre punitions de suite entre la quatrième et la douzième minute. Cela ne les a pas empêchés de prendre les devants alors que sur une échappée, Justin Bernier donnait les devants aux siens 1-0 à 8:32. Raphaël Corriveau, avec son douzième but de l'année, a profité à son tour de l'un de ces quatre avantages

numériques pour créer l'égalité à 13:40.

La deuxième période a appartenu au Décor Mercier qui a mis de la pression sur ses adversaires. Ceux-ci, à leur tour, ont pris quelques pénalités qui, si elles n'ont pas eu de conséquences, ont permis au vent de tourner pour les visiteurs qui ont créé l'égalité 2-2 par l'entremise de Sammy Dubois à 8:30, à forces égales. Dave Gaumond, profitant d'une rondelle libre devant la cage adverse, a inscrit le troisième but des siens à 13:04, sur des passes de Pascal Lebel et de Sammy Dubois qui amassait ainsi un deuxième point, Lebel récoltant pour sa part une troisième passe.

Émile Côté, avec son quatrième de l'année, a rétréci l'écart 3-2 à 16:14 en troisième. Par la suite, le Plastiques Moore

n'est pas parvenu à créer l'égalité.

Classement toujours serré

Inactifs au cours du week-end, les Mercenaires de Lotbinière trônent toujours en tête du circuit avec 30 points en 17 parties, huit de mieux que Montmagny qui a accru à trois points son avance sur Saint-Jean-Port-Joli qui a 19 points en 16 parties, le même nombre que le Décor Mercier.

Avec leurs points récoltés dimanche

après-midi, Saint-Joseph (18 points en 17 matchs) et Saint-Prosper (17 points en 18 matchs) sont respectivement quatrième et cinquième au classement, devançant Sainte-Marie qui demeure à 16 points, mais en 15 parties seulement. Saint-Damien reste dans la course avec 14 points en 17 matchs, Saint-Charles fermant la marche avec 10 points en 17 matchs également.

Source : Ligue de hockey Côte-Sud

L'Everest plie, mais réussit la perfection

La formation de la Côte-du-Sud a connu un week-end parfait, engrangeant quatre points grâce à des victoires convaincantes. Vendredi soir, l'Everest a amorcé ses hostilités face aux Rangers de Montréal, s'imposant 3-1 dans un match où le gardien Alexandre Lauzier a brillé de tous ses feux.

Les visiteurs ont ouvert la marque en début de rencontre grâce à Alessio Stivaletta. Mais en fin de première période, un avantage numérique bien exploité a permis à l'Everest d'égaliser. Thomas Bégin et Marc-Olivier Roy ont orchestré un jeu précis, permettant à Serein Ntibashoboye de déjouer le gardien montréalais.

La deuxième période, chaudement disputée, a basculé dans les cinq dernières minutes. Tommy Bouchard, bien servi par Ntibashoboye et Félix Riverin, a donné l'avantage aux siens. En troisième période, les Rangers ont tout tenté pour niveler la marque, mais la défense sudcôtoise, bien soutenue par Lauzier, a résisté. Félix Riverin a scellé l'issue du match en marquant dans un filet désert. Lauzier, originaire de Trois-Pistoles, a été impérial, repoussant 30 des 31 tirs dirigés contre lui.

Un combat

jusqu'à la fin à Granby

Dimanche après-midi, l'Everest a poursuivi son périple en visitant l'Indigo de Granby. Dans un duel riche en rebondissements, les hommes de Simon Labrecque ont dû puiser dans leurs ressources pour arracher une victoire de 6-5 en tirs de barrage.

La rencontre a débuté avec éclat pour

l'Everest. À la septième minute, Tommy Bouchard a ouvert la marque, après une percée spectaculaire entre deux défenseurs conclue par un tir précis qui a mystifié le gardien Joshua Jobin. Cependant, un moment d'infortune a marqué le premier vingt : Dan Chrétien, capitaine de l'Everest, s'est blessé en bloquant un lancer. Il n'est pas revenu au jeu, ratant ainsi la fin de son 150^e match dans la LHJAAAQ. L'Indigo a profité de cet élan pour inscrire deux buts rapides, terminant la période avec une avance de 2-1.

En deuxième période, la Côte-du-Sud a retrouvé son aplomb, prenant une confortable avance de 5-2. Mais en troisième période, l'Indigo a orchestré une remontée spectaculaire, marquant trois buts sans réplique pour forcer la prolongation.

Durant cette période supplémentaire, l'Everest a bénéficié d'un avantage numérique, mais Joshua Jobin a multiplié les arrêts décisifs pour repousser l'échéance. La décision s'est finalement jouée en tirs de barrage. Thomas Bégin, dernier à s'élaner, a marqué le but victorieux, scellant une fin de semaine parfaite pour la troupe de Simon Labrecque.

Source : Everest de la Côte-du-Sud



Montmagny à Saint-Damien.



Ligue de Curling St-Pascal Classement Automne 2024

Ligue du Lundi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Réjean Joseph	10	9	1	0	53	89	35	18	1
Louis Clément	10	4	5	1	36	55	74	9	2
Jean Desjardins	10	4	5	1	35	59	65	9	3
Cécile Joseph	10	4	5	1	33	59	74	9	4
Louise Chamberland	10	4	6	0	43	66	70	8	5
Louis Lagacé	10	3	6	1	39	58	67	7	6

Champions: Réjean Joseph, Daniel Rivard, Alain Pelletier, Raynald St-Pierre

Ligue du Jeudi

Équipes	P.J.	V	D	N	Bouts	P.P.	P.C.	Points	Rang
Jean Desjardins	10	8	2	0	49	68	49	16	1
Cécile Joseph	10	5	5	0	41	62	60	10	2
André Lavoie	10	5	5	0	40	66	63	10	3
Louise Chamberland	10	2	8	0	30	49	66	4	4

Champions: Jean Desjardins, Louis Lagacé, Dave St-Pierre, Noël Michaud



Tommy Bouchard.

Les Voisins M18 BB réécrivent l'histoire au Tournoi Pascot

Les Voisins M18 BB ont de nouveau fait parler d'eux ce week-end en remportant les grands honneurs du prestigieux Tournoi provincial de hockey Pascot, qui s'est déroulé du 16 au 19 janvier au Centre sportif de Saint-Pascal, ainsi qu'au Centre Bombardier de La Pocatière. Ce triomphe marque une deuxième victoire consécutive en tournoi pour cette équipe qui a récemment brillé au tournoi de Rivière-du-Loup.

JOSÉ SOUCY

Dans la catégorie M18, le trophée Pascot était l'objectif ultime. Depuis 2021, aucune équipe des Voisins double lettre n'avait réussi à remporter ce tournoi. Il aura donc fallu attendre 13 ans pour voir une équipe locale ramener le prestigieux trophée à la maison.

Les Voisins M18 BB ont ainsi signé un parcours exceptionnel lors de ce tournoi. Ils ont débuté en force avec une victoire nette de 6-2 contre le Collège de Lévis, avant de s'imposer 3-1 contre l'École du Rocher de Shawinigan, devant plus de 700 spectateurs, à l'occasion de l'ouverture officielle. Leur troisième match a été marqué par une défaite de 3-0 face au Collège Clarétain de Victoriaville, mais l'équipe a su rebondir de manière

spectaculaire, puisqu'en demi-finale, ils ont pris leur revanche avec une victoire de 3-1 contre le même adversaire. La finale a ensuite été couronnée par un triomphe de 5-3 contre les Corsaires de Pointe-Lévy.

«De jouer devant plus de 700 personnes au match d'ouverture, c'était incroyable, mais la population du Kamouraska nous réservait toute une surprise pour la finale. Quand les joueurs ont embarqué, la foule était tellement bruyante qu'on n'entendait presque plus la musique dans l'aréna! Du côté hockey, notre équipe était en mission; les joueurs voulaient plus que tout réécrire l'histoire, et mettre un terme à une disette de 13 ans», a déclaré au *Placoteux* l'entraîneur-chef de l'équipe Maxime Beaumont.



Photo : Maxime Beaumont

Les Seigneurs triomphent à Rivière-Bleue

Le 18 janvier dernier, les Seigneurs de La Pocatière étaient en déplacement pour affronter le Frontalier de Rivière-Bleue dans une rencontre décisive pour la première place au classement général. Malgré plusieurs joueurs absents, l'équipe a livré une performance exceptionnelle, combinant vitesse et exécution afin d'offrir ce qui pourrait être son meilleur match de la saison.

Le trio offensif composé de Gabriel Lizotte, Miguel Picard et Joshua Desmarais a brillé, cumulant à lui seul six des sept buts marqués par les Seigneurs. Lizotte a été la vedette incontestée de la soirée avec une impressionnante performance de quatre buts, tandis que Picard et Desmarais en marquaient chacun un. Le défenseur Loïc Picard a également trouvé le fond du filet, complétant une victoire

écrasante par un pointage final de 7 à 3.

Édouard Ouellet a apporté son soutien à l'équipe, tandis que le vétéran Philippe Pelletier a su faire sentir son expérience sur la glace. Cette victoire décisive consolide la position des Seigneurs en tête du classement, et envoie un message clair à leurs concurrents : ils sont prêts à tout pour rester les leaders.

Source : Circuit sénior KRTB

Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?



On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour nous connaître, voir nos offres d'emploi et transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à carrieres@fonderiepoitras.com

POITRAS

Sport



Aux personnes intéressées par les projets de règlements adoptés dans le cadre de la révision du Plan et des Règlements d'urbanisme, lesdits règlements étant identifiés à la section 1 du présent avis.

1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2025, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro **40-25**
- Projet de Règlement de zonage numéro **39-25**
- Projet de Règlement sur la construction numéro **37-25**
- Projet de Règlement sur le lotissement numéro **36-25**
- Projet de Règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro **38-25**

Ces projets de règlements sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan et des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant à la suite de l'entrée en vigueur, le 24 novembre 2016, du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En plus d'assurer la concordance aux objectifs du SADR et aux dispositions du document complémentaire, cette révision permet d'actualiser et d'harmoniser les outils d'urbanisme municipaux, lesquels n'ont pas fait l'objet d'une refonte depuis leur adoption en 1990.

2. OBJETS DES RÈGLEMENTS

2.1 Projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 40-25

Le projet de Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 40-25 remplace, à toutes fins que de droits, le Règlement numéro 02-90 sur le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Résumé du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique du territoire et traduit une vision d'ensemble sur les intentions et les choix collectifs pour le développement futur du territoire.

Il précise à l'échelle locale la planification du territoire contenue dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska.

En plus d'assurer l'harmonisation des instruments de planification, la révision du plan d'urbanisme vise à mettre en œuvre et/ou à actualiser les démarches de planification entreprises ou à entreprendre par la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant. Plus précisément, le plan d'urbanisme se donne comme priorité d'assurer un développement harmonieux, axé sur la consolidation des milieux urbanisés existants, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la pérennité des paysages, en harmonie avec les activités agricoles et récréotouristiques, base de l'économie locale.

Un plan d'urbanisme doit comprendre, obligatoirement, quatre éléments :

- 1° Les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° Le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport;
- 4° L'identification de toute partie du territoire municipal peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbaine, ainsi que la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Les grandes orientations d'aménagement du territoire

Les grandes orientations de l'aménagement font valoir les principaux enjeux issus à la fois des préoccupations et des intentions de la municipalité qui guident le plan d'urbanisme. Il s'agit d'une composante obligatoire du plan d'urbanisme tel que défini à la Loi.

Les grandes orientations d'aménagement constituent le fondement du plan d'urbanisme. Ces orientations et les objectifs qui en découlent reflètent les choix que la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant prendra en matière d'aménagement de son territoire. Ces lignes directrices seront traduites concrètement via les stratégies d'intervention, qui sont les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme. Ces stratégies peuvent se définir notamment, par le cadre réglementaire, des politiques ciblées, des programmes d'aide, une campagne d'information ou des projets d'aménagement, d'équipements ou d'infrastructures spécifiques.

Les orientations se déclinent en 5 thèmes :

Orientation 1 – Assurer la vitalité du noyau villageois

- Gérer de façon responsable le développement à l'intérieur du périmètre urbain;
- Offrir un parc résidentiel diversifié afin de répondre aux besoins des citoyens;
- Assurer le maintien de l'offre commerciale et de services;
- Favoriser les déplacements actifs et développer des aménagements cyclopiétons sécuritaires;
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti;
- Maintenir et consolider les fonctions institutionnelles et communautaires.

Orientation 2 – Développer la villégiature en harmonie avec le milieu naturel

- Gérer le développement de la villégiature;
- Assurer la protection et la mise en valeur du lac Saint-Pierre;
- Permettre le développement de la villégiature dans le respect de la capacité de support du lac Saint-Pierre.

Orientation 3 – Favoriser le développement du tourisme de plein air et de l'agrotourisme

- Assurer la polyvalence du territoire forestier;
- Développer les infrastructures récréotouristiques;

- Favoriser le développement de l'agrotourisme;
- Promouvoir les activités récréatives et touristiques;
- Valoriser une image de marque propice au plein air et à l'agrotourisme.

Orientation 4 – Favoriser et mettre en valeur les ressources forestières et agricoles

- Assurer la pérennité et mettre en valeur le territoire forestier;
- Assurer la pérennité du territoire et des activités agricoles;
- Protéger et mettre en valeur les paysages agroforestiers.

Orientation 5 – Favoriser la protection de l'environnement

- Protéger les cours d'eau, les lacs, les rives et les milieux humides;
- S'adapter aux changements climatiques et réduire les îlots de chaleur;
- Protéger la qualité des eaux souterraines;
- Contrôler l'impact des contraintes anthropiques.

Le cadre de gestion territoriale : les grandes affectations du territoire et les densités d'occupation.

Les grandes affectations et les densités d'occupation sont des composantes obligatoires du plan d'urbanisme. Elles expriment la vocation dominante souhaitée pour les différents secteurs du territoire et, par la même occasion, l'organisation des principaux pôles d'activités qui caractérisent le territoire et qui sont consécutives avec les grandes orientations et les objectifs d'aménagement.

Elles indiquent également la densité d'occupation permise ainsi que les usages pouvant être autorisés en vertu du règlement de zonage, lesquels doivent être conformes aux usages permis dans les grandes affectations du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska.

- **Urbaine** – Correspond au cœur du village, représentant les concentrations urbaines actuelles et les espaces que la Municipalité souhaite réserver pour l'expansion future. Réfère aux fonctions résidentielles, commerciales, publiques et de loisirs.
- **Agroforestière** – Espaces hétérogènes dont le couvert forestier prédomine. Se caractérise par une agriculture moins intensive. On peut y pratiquer le plein air extensif, l'agriculture, la foresterie et l'extraction.
- **Forestière** – Couvre un vaste espace de forêt dense, qui n'est généralement pas habité en permanence, mais qui est très fréquenté pour les activités sylvicoles et pour la pratique d'activités récréatives de plein air.
- **Villégiature** – Réfère à la villégiature autour du lac Saint-Pierre. Les usages résidentiels y sont autorisés ainsi que les usages compatibles avec la villégiature.

Les densités d'occupation du sol sont exprimées en termes de nombre de logements à l'hectare. Il s'agit d'une densité nette moyenne dont le calcul se fera par zone.

2.2 Projet de règlement de zonage numéro 39-25

Le projet de Règlement de zonage numéro 39-25 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le règlement de zonage numéro 02-91 de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter. Il contient des dispositions propres à certaines zones. Ces dernières sont illustrées au plan de zonage faisant partie intégrante du projet de règlement et peuvent être consultées selon les modalités indiquées à la fin du présent avis.

Ce règlement a pour but de réglementer l'utilisation du sol et des bâtiments sur le territoire. Il vise plus précisément à en ordonner le cadre physique et les activités qui y ont lieu.

a) Division du territoire en zones

L'objectif est de regrouper les usages et les constructions offrant des caractéristiques similaires et étant compatibles entre eux. Le territoire est divisé en zones et chaque zone comporte un numéro d'identification auquel sont attachées une ou deux lettres indiquant l'utilisation dominante :

- R Résidentielle
- RZ Résidentielle de réserve
- M Mixte
- C Commerciale
- P Publique et institutionnelle
- AF Agroforestière
- F Forestière
- ID Îlot déstructuré
- V Villégiature

b) Nomenclature des usages

Reprise de la classification selon le Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF) du Manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2014, qui ne concerne que les usages principaux. Les usages sont regroupés en huit (8) groupes d'usages en fonction de la compatibilité de leurs caractéristiques physiques, de leur impact sur le milieu environnant et l'environnement, de leur degré d'interdépendance et/ou de la propriété :

- H Habitation
- C Commerces de consommation et de services
- I Industriel
- P Public et institutionnel

- R Récréation
- F Forêt
- A Agriculture

Le règlement de zonage contient également les éléments suivants :

- Dispositions générales applicables aux usages et aux bâtiments
- Usages, bâtiments et constructions complémentaires et temporaires
- Aménagement des terrains
- Stationnement
- Affichage
- Entreposage extérieur
- Normes spécifiques à certains bâtiments et usages
- Normes spécifiques aux zones de villégiature
- Contraintes naturelles
- Contraintes anthropiques et usages contraignants
- Territoires d'intérêt
- Normes spécifiques pour le territoire agricole
- Gestion des droits acquis

2.3 Projet de Règlement sur la construction numéro 37-25

Le projet de Règlement de construction numéro 37-25 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de construction numéro 01-91 de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Le règlement de construction prévoit des dispositions particulières concernant les normes de construction. En effet, il permet à la municipalité de contrôler la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire de la structure d'un bâtiment en régissant la nature des matériaux autorisés et la façon de les assembler.

Il régit, entre autres, les éléments suivants :

- La fondation d'un bâtiment;
- L'installation et le maintien de détecteurs de fumée;
- La ventilation mécanique et par circulation d'air naturel;
- La fortification des bâtiments;
- L'entretien, la sécurité et la salubrité des bâtiments;
- Bâtiment, construction ou ouvrage dangereux, inachevé, abandonné, endommagé, démolé ou déplacé.

2.4 Projet de règlement sur le lotissement numéro 36-25

Le projet de Règlement de lotissement numéro 36-25 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement de lotissement numéro 03-91 de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant et ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Le règlement de lotissement a pour but de régir la subdivision du territoire en terrain (opération cadastrale) et de contrôler la structuration et l'organisation du développement selon l'utilisation du sol et la densité de construction souhaitées, l'environnement naturel ou selon la desserte en services d'aqueduc/d'égouts.

Le règlement de lotissement régit, entre autres, les éléments suivants :

- Les dimensions et la superficie minimale des terrains;
- Les normes de conception du réseau routier (dimensions, configuration, tracé).

2.5 Projet de règlement sur l'administration des règlements d'urbanismes numéro 38-25

Le projet de Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 38-25 a pour objet de remplacer, à toutes fins que de droits, le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 04-91 de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant ainsi que ses amendements.

Ce projet de règlement concerne tout le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant.

Le règlement d'administration des règlements d'urbanisme a pour but d'établir les exigences relatives à tous les types de permis et certificats, d'encadrer les pouvoirs et devoirs du fonctionnaire désigné et de définir les obligations d'un propriétaire, occupant ou requérant.

3. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 février 2025 à 19 h 00, à la salle du conseil du centre communautaire, situé au 20 rue Principale à Saint-Gabriel-Lalemant. Au cours de cette assemblée publique seront expliqués les projets de règlement et les conséquences de leur adoption.

Au cours de cette séance de consultation publique, les personnes et organismes intéressés pourront s'exprimer sur ces projets de règlements.

Les projets de règlements peuvent être consultés du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, ainsi que le vendredi sur rendez-vous seulement, au bureau municipal situé au 12, avenue des Érables à Saint-Gabriel-Lalemant.

Donné à Saint-Gabriel-Lalemant, ce 15^e jour du mois de janvier 2025.

Sylvie Dionne, d.g. et greffière-trésorière

SUDOKU

JEU N° 904

		3		8			2	5
4			2	3	1		6	
9	6			7		3		
			3		2	6	5	4
		5		6	7	2	8	
1			5					9
2	7			5	6		9	
	3							
	8			2	3			6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	4	1	8	3	2	7	6	5
2	7	5	4	6	8	1	3	9
3	6	8	9	5	1	4	7	2
6	9	7	3	4	8	5	2	1
1	8	2	7	9	6	4	5	3
5	4	3	1	2	6	8	7	9
8	7	4	2	3	1	9	5	6
7	8	2	3	1	9	6	7	4
5	2	9	4	6	8	3	1	7

La grille des passionnés

Les cruciverbistes passionnés trouveront dans cette grille des définitions juste assez tentantes pour augmenter leur plaisir. Elle reviendra une fois par mois, restez à l'affût!

HORIZONTALEMENT

- Habitude de politicien • Petit mot méprisant
- Un chrétien au Maroc • Éternel
- Conjonction précieuse • Roi mage d'une contenance de 18 litres quand il se trouve à Bordeaux
- C'est du toc, mais ça brille • Le tabac l'aide à croître
- Voyelles jumelles • Devant Roch, par exemple (Ce)
- Généralement, il pue • Pionnier postal
- Moutarde délétère • Atome électrique
- Empruntera • Rempli
- Prunelle • Ressemble de plus en plus à Marilyn
- Bienheureuse abrégée • Vieux alliages • Cri de môme

VERTICALEMENT

- Zèle de politicien
- Artère de base • Groupe de politiciens
- Consulté • Soif
- Trop jeunes
- Contredis • Gentleman • Salut romain
- Dans une étagère suisse
- Sent bon et calme les maux • Paresseux notoire
- Repose en paix • N'aura plus soif
- Couperions la tête
- Aux Pays-Bas et en néerlandais • Symbole chimique qui a été capable

11- Passionné • Cousins des nîres

- C'est-à-dire • Délice de chinois • Très vieux marché où l'on s'arrête

solution

E	S	U	S	A	V	R	I	V	A	H	C	E	
P	E			R	I	V	A			I	W		
V	N	S	I	O	T	V		S	I	R	I	S	
I	D	N	O	T	R	S		I	R	I			
E	D	E	N	O	B	V	E	R	E	T	V		
N	O	I	E	T	I	R	E	P	A				
Z	O	W	R	E	W	S		U	D				
I	R	E	M	V	P								
N	U	R	M	U	T	S		T	R	A	V		
R	O	I	H	C	T	E	W		R	O			
E	E		C	N	I	I	N	O	R				
F	I	E	I	O	D	O	N	I	L				

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Pacôme et Saint-Gabriel - Conseil 10086
POULET B.B.Q. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086, vous invitent à un poulet B.B.Q. à emporter.
 Date : le dimanche 16 mars 2025 de 16h30 à 18h30.
 Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : \$21.
 Bienvenue à tous. Pour avoir des billets, appelez Donald Emond (418-308-0672).

Saint-Roch-des-Aulnaies - Conseil 10116
DÉJEUNER COMMUNAUTAIRE. Les Chevaliers de Colomb du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner communautaire le dimanche 9 février 2025 de 9h à

12h. Une conférence animée par M. Michel Harvey interviendra à 11h. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : 10\$. Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec nous.

QUILLES-O-TON. Notre prochaine activité, Quilles-oton, aura lieu le 23 février 2025 à la quillethèque de La Pocatière. 1er tour : 11h à 13h ; 2ème tour : 13h à 15h ; 3ème tour : 15h à 17h.
 Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Onésime-d'Ixworth
DÎNER. Le Club du Renouveau - Âge d'Or de Saint-Onésime vous invite à son prochain dîner, Date : le mardi 28 janvier 2025 à 12 h. Lieu : la salle Les Générations. Vous pouvez réserver ou obtenir des informations en contactant André Hudon au 418-856-1559, 418-856-4308 ou par courriel à « andrhudon60@gmail.com ».

Saint-Pascal
DÎNER MENSUEL. Le club des 50 ans et plus vous invite à son dîner mensuel. Date : le jeudi 20 février 2025 à 11 h. Lieu : Resto de la Montagne 2.0. Au menu : potage, tournedos de poulet sauce BBQ, dessert, café. Prix : \$17.00 taxes incluses (pourboire non compris). Bienvenue à tous. Pour inscription : Lucie (418-492-7574) ou Nicole (418-308-0563)

FORMATION. Le club des 50 ans et plus vous invite à une rencontre avec Mme Tougas, de la Caisse Populaire, pour apprendre à utiliser le numérique pour gérer nos choses. Date : le mardi 11 février 2025 à 13h. Lieu : le Centre femmes, sur le boulevard Hébert. Entrée gratuite. Pour assister à la formation, réserver au 418-308-0563 (Nicole Despatis)

CLUB LIONS

Saint-Pascal
CORRECTION - SOUPER CRABE. Le souper crabe des Lions de St-Pascal (formule à emporter) se tiendra le samedi 19 avril contrairement au 26 avril tel qu'annoncé précédemment.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène
DÎNER MENSUEL. Notre prochain dîner mensuel aura lieu au local, le jeudi 6 février 2025 à midi, suivi de notre Bingo. Nous vous invitons à porter du rouge (foulard, vêtement, parure en tout genre) pour souligner la St-Valentin. Les réservations sont obligatoires. Pour informations : Diane (418-492-5371) ou Jocelyne (418-492-7171)

VIE ACTIVE. Nos activités de vie active, se poursuivent tous les mardis à 13h30, au local. Nous vous offrons ensuite un café-jeux. Plaisir et divertissement sont au programme.

GROUPE SANTÉ-ENTRAIDE

Saint-Joseph-de-Kamouraska
DINER. Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au prochain dîner qui aura lieu le mercredi 29 janvier 2025 à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. Il est nécessaire de réserver auprès de Michelle : 418 493-2742

HEMA-QUEBEC

Kamouraska
COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un urgent besoin de sang! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le jeudi 30 janvier 2025 de 14h à 20h. Lieu : salle communautaire, 67, avenue Morel, Kamouraska. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.
LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
 Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,
-Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Saint-Pascal
CALENDRIER. Vous retrouverez le calendrier (familles) de la Société dans votre boîte aux lettres - pour la poste rurale - ou à votre porte durant la semaine du 26 janvier 2025, comme au temps du publisac. Informez vos voisins car on a perdu l'habitude du publisac.

Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

APPEL D'OFFRES
No. : 53-2-17065-2301

La municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies désire obtenir des soumissions pour la réalisation de **travaux de prolongement d'un trottoir sur la route de la Seigneurie (rte 132)** sur une longueur totale de ± 310 m.

Les entreprises ou personnes intéressées doivent se procurer les documents de soumission par le biais du **Système électronique d'appel d'offres (SÉAO)** à l'adresse suivante : www.seao.ca.

Les soumissions scellées devront être déposées **avant 11 h 00 le vendredi 21 février 2025** à la mairie de Saint-Roch-des-Aulnaies située au : 1009, route de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies (Québec), G0R 4E0. Elles seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit.

Les soumissions seront déposées au Conseil lors d'une séance ultérieure. Toute soumission reçue après l'heure et la date spécifiées ci-haut sera rejetée.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donnée à Saint-Roch-des-Aulnaies, ce 20^e jour de janvier 2025.

Stève DIONNE, directeur général et greffier-trésorier
 Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

LEMIEUX
LOCATION

LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
 CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE

418.856.2824

GICLEURS PIERRE PLOURDE

0793H0624

0341E0425

0793H0624

0341E0425

Semaine du 27 janvier 2025 | lepagecoteaux.com

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET

Agence immobilière
 FRANCHISE INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE

L'équipe par excellence dans le Kamouraska

 Corinne Fortin 418 863-7202 Courtier agréé	 Pascal C. Alain 418 860-6172 Courtier	 Jean-Marc Dionne 418 856-5554 Courtier
 Aline Ouellet 418 860-6723 Courtier	 Véronique Drapeau 418 834-3376 Courtier	 Marie-Claude Lamarre 418 860-7567 Courtier
 Anne-Isabelle Métivier 418 291-1009 Courtier	 Sindy Tremblay 418 709-0739 Courtier	 Guylaine Chenard, adjointe 418 856-5826

Nouvelle inscription

ST-BRUNO-DE-KAMOURASKA, 392, RG DE LA CROIX. Grande propriété 2014. Plafond cathédrale, mezzanine spacieuse. 3 c.c. Verrière 3 saisons. Cabane à sucre avec 1000 entailles sur terrain 27 acres, ruisseaux, lac artificiel.
Véronique Drapeau
 418 894-3375

Nouvelle inscription

LA POCATIÈRE, 932, RUE MARIE-ANNE-JUCHÈREAU. Semi-déattaché très bien entretenu, secteur tranquille, jeune famille. 2 chambres à l'étage plus une chambre au s-sol. Porte française et terrasse extérieure. Grand espace de rangement aménagé au s-sol.
Jean-Marc Dionne
 418 856-5554

Nouvelle inscription

KAMOURASKA, 119, AV. MOREL. Ancestrale rénovée avec soins offrant une vue sur le fleuve et ses couchers de soleil à couper le souffle. 5 c. à c. spacieuses, 2 salles de bains et une salle d'eau.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription

KAMOURASKA, 28, RTE DU CAP TACHÉ. Châlet 3 saisons avec superbe vue sur le Fleuve St-Laurent. Environnement tranquille disposant de tous les services municipaux. Beau grand terrain aménagé.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

Nouvelle inscription

ST-ONÉSIME-D'IXWORTH, 28, CH. DU VILLAGE. Charmante maison à aire ouverte, 3 chambres à coucher, garage, terrain intime avec arbres matures, libre rapidement. Demandez une visite!
Marie-Claude Lamarre
 418 860-7567

Nouvelle inscription

ST-JEAN-PORT-JOLI, 70, AV. DE GASPÉ O. Située au cœur de Saint-Jean-Port-Joli, cette demeure ancestrale vous éblouira par son charme préservé. Entièrement rénovée avec le plus grand soin par des artisans passionnés.
À VOIR! Anne-Isabelle Métivier 418 291-1009 et Corinne Fortin 418 863-7202

Nouvelle inscription

ST-GERMAIN, 314, RANG MISSISSIPI. Charmante maison datant de 1970, entièrement restaurée. Biju immobilier offrant un loft à l'étage comprenant la chambre à coucher et la salle de bains.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription

STE-HÉLÈNE, 288, RUE PRINCIPALE EST. Magnifique propriété offrant 3 c.c. située sur vaste terrain de 12 803 pieds carrés. Comprend un grand hangar de 2 étages 33 x 46 pieds.
Véronique Drapeau 418 894-3375 et **Pascal Alain** 418 860-5172

Nouvelle inscription

ST-DENIS-DE LA BOUTELLERIE, 108, RTE 132 O. Propriété de type unimodulaire sur terrain de 15 000 pc. Nombreuses rénovations effectuées extérieur + intérieur. 3 c.c., garage. Libre rapidement.
Marie-Claude Lamarre
 418 860-7567 et **Jean-Marc Dionne**
 418 856-5554

KAMOURASKA, 9, ROUTE LAUZIER. Magnifique propriété avec vue imprenable sur le fleuve. 3 c.c., 2 s de bains et une salle d'eau. Garage intégré. Ne manquez pas cette occasion de posséder une véritable perle.
Véronique Drapeau 418 894-3375

LA POCATIÈRE, 703, AV. POTVIN.
 • Maison lumineuse avec s-sol aménagé.
 • Cuisine complètement refaite en 2023 et salon à aire ouverte.
 • Terrasse de pierre et espace gazonné.
Pascal Alain 418 860-5172 et **Aline Ouellet** 418 860-6723

Suivez-nous sur les médias sociaux :
 Facebook, Instagram, Twitter

414, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royalpagekl@royalpage.ca
www.royalpagekl.ca

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard,
en argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

Parution (20 mots)	9,00\$
Parution encadrée	15,00\$
Mots additionnels	0,25\$
Prière (max. 20 mots)	9,00\$
Prière longue	18,00\$
Prière avec image	23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101

Sans frais : 1 855 492-2706

Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :

409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

Petites annonces

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

VENTE DE GARAGE

L'ISLET. Vente de garage intérieur. Man-teaux, chandails, bottes, bijoux et bibelots. Pour informations : 418 241-9735 (10/02)

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR ASPIRATEURS reconditionnés de marques réputées. Réparation de toutes marques. Pièces et accessoires d'aspirateurs de marque Electrolux. 418 498-2575 (03/02)

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE L'ISLET-SUD

APPEL D'OFFRES – DISPOSITION DE BIENS

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné que la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de l'Islet-Sud sollicite des offres pour la vente du bien suivant :

71, rue Principale, Sainte-Perpétue – lot 6 585 102

Description

Garage d'une grandeur d'environ 80 pieds par 46 pieds avec 2 portes électriques de 14 x 14 pieds, un puit de réparation pour camion, un système de chauffage à l'huile et différents accessoires.

Terrain d'une superficie de 3 999m².

L'immeuble peut être visité en prenant rendez-vous avec le directeur général au 418 359-0110 les mardis et jeudis. Pour renseignements, communiquez au même numéro.

La juste valeur marchande est fixé à 250 000\$ (taxes non-incluses) et la Régie n'acceptera aucune offre en dessous de ce montant fixé par la résolution numéro 2024-12-59 du Conseil d'administration.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur offre à la Régie en mentionnant « **Soumission – 71, rue Principale** » sur l'enveloppe cachetée et adressée à la Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets L'Islet-Sud, 366, bureau 202, rue Principale, Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0. L'offre doit être déposée **avant le mardi 4 février 2025 à 11 hres** sur le document d'offres officiel fournis par la Régie. La Régie se réserve la possibilité de rejeter l'une ou l'autre des offres qui lui seront soumises sans justification, et ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni aucune des soumissions déposées.

Donné à Sainte-Perpétue, ce 16 janvier 2025.

Normand Blier, directeur général

036060425

STATISTIQUES DE LA SEMAINE
du 16 au 22 janvier
2025

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

SERVICE :
Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....	POINTS
1 ^{er} (1) Motel des Mariniers	102,5
2 ^e (3) Mallette	91
3 ^e (2) LD Auto	77
4 ^e (5) Équipement Patrick Bérubé	69
5 ^e (8) CarrXpert St-Pascal	63,3
6 ^e (7) Alimentation L Dubé	61,5
7 ^e (4) Le Roy du déneigement	54,5
8 ^e (6) Transpro BSL	54,3

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Emmanuel Bérubé, Mallette	287
2 ^e Patrice Levesque, Motel des Mariniers	279
3 ^e Isidore Roy, Le Roy du déneigement	278

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Patrice Levesque, Motel des Mariniers	731
2 ^e Emmanuel Bérubé, Mallette	726
3 ^e Mathieu Levesque, Motel des Mariniers	639

VENDREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

PHSF	Kathie Bosse	181
PHSM	François St-Onge	277
PHTF	Kathie Bossé	528
PHTM	François St-Onge	703

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINEES PATRICE LEVESQUE

PHSF	Laurence Côté	127
PHSM	Albert Hryszczyk	153
PHSM	Vincent St-Onge	116
PHSM	Yohan Pelletier	71

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSM	Denys Malenfant	244
PHSM	Raynald Lemelin	212
PHTM	Denys Malenfant	591
PHTM	Emile Jean	558

LUNDI 13 H : RESTAURANT LA MONTAGNE

PHSF	Martine Levesque	203
PHSM	Alain Morin	216
PHTF	Martine Levesque	528
PHTM	Alain Morin	552

LUNDI 19 H : LES Puits ARTÉSIENS C.G. THERIAULT

PHSF	Diane St-Pierre	187
PHSF	Lise Bouchard	176
PHSM	Patrice Levesque	246
PHTM	Patrice Levesque	693

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSM	Laurian Drapeau	257
PHSM	Christian Levesque	192
PHTM	Laurian Drapeau	706
PHTM	Christian Levesque	561

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSF	Lyne Dumont	195
PHSF	Hélène Garon	191
PHSM	Gaetan Courcy	279
PHTM	Gaetan Courcy	671

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

PHSM	Isidore Michaud	210
PHSM	Gérald Viel	209
PHTF	Guyline Dolbec	563
PHTM	Bernard Lavoie	590

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

PHSF	Martine Levesque	254
PHSM	Christian Michaud	244
PHTF	Martine Levesque	595
PHTM	Christian Michaud	680



219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE

ANDRÉ NADEAU
SIMPLE 286

075496425

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL

Jeudi 20 h

maxi
Saint-Pascal

501, av. Patry, Saint-Pascal

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....

POINTS	
1 ^{er} (08) CarrXpert St-Pascal	32
2 ^e (07) Carrefour du camion RDL	27,5
3 ^e (02) Elite Transmission	23
4 ^e (03) Bar Iberville	22,5
5 ^e (04) Boutique du jouet	22,5
6 ^e (06) Remorquage 2000	20,5
7 ^e (01) Porte Multy	19
8 ^e (05) Botanix	13

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Mario Boutin, Elite Transmission	268
2 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal	267
3 ^e Robert Pelletier, CarrXpert St-Pascal	267

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE

1 ^{er} Mario Boutin, Elite Transmission	741
2 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal	678
3 ^e Robert Pelletier, CarrXpert St-Pascal	672

EXPLOITS DE LA SEMAINE

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES		
PHSF	Martine Levesque	254 moy. 160
PHSF	Céline Pelletier	197 moy. 133
PHTF	Martine Levesque	595 moy. 160

ALIMENTS LUDO - HOMMES		
PHSM	Gaetan Courcy	279 moy. 184
PHSM	Robert Pelletier	267 moy. 201
PHSM	Denys Malenfant	244 moy. 178
PHSM	Marius Marquis	221 moy. 156
PHSM	Gérald Viel	209 moy. 144
PHSM	Alain Morin	216 moy. 152
PHSM	Mario Boutin	268 moy. 204
PHSM	Mathieu Levesque	229 moy. 167
PHSM	Laurian Drapeau	257 moy. 198
PHSM	François St-Onge	277 moy. 223
PHTM	Mathieu Levesque	639 moy. 167
PHTM	Mario Boutin	741 moy. 204
PHTM	Laurian Drapeau	706 moy. 198

CLASSIQUE DES ENTREPRISES
VENDREDI 31 JANVIER ET SAMEDI 1^{er} FÉVRIER
(VISITEZ LE SITE WEB POUR PLUS D'INFOS)
RESERVATION 418 492-2146

VENEZ TROUVER LE VÉHICULE IDÉAL POUR VOUS!

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2022 HONDA
RIDGELINE EX-L
AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, toit ouvrant, cam. de recul, vitres teintées. #K7736A

105 458 KM

38 900\$



2023 HONDA
CR-V SPORT
4WD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., toit ouvrant, roues all., cam. de recul, vitres teintées. Bal. de gar. 31 oct. 2027/100 000 km. #B7794A

96 071 KM

32 995\$



2023 HONDA CIVIC
HATCHBACK SPORT
TOURING

Manuelle, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit ouvrant, cam. de recul. Bal. de gar. 21 juillet 2028/100 000 km. #E7714A

18 773 KM

31 995\$



2021 HONDA
CR-V LX
4WD

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, cam. de recul, vitres teintées. Bal. de gar. 7 mai 2026/100 000 km #1-1085

82 768 KM

26 995\$



2022 HONDA
CIVIC SDN
TOURING

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, toit ouvrant, caméra de recul. #E7699A

102 950 KM

25 995\$



2021 HONDA
HR-V LX
4WD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., cam. de recul, vitres teintées. Bal. de gar. 31 mars 2026/100 000 km. #E7733A

33 851 KM

25 495\$



2023 TOYOTA
COROLLA CROSS
XLE AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, toit ouvrant, cam. de recul. Bal. de gar. 18 sept. 2028/100 000 km. #1-1096

21 755 KM

36 995\$



2020 MAZDA
CX-5
GS AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, toit ouvrant, caméra de recul. #K7587A

34 045 KM

24 995\$



2018 VOLKSWAGEN
TIGUAN COMFORTLINE
4MOTION AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, caméra de recul. #S7700A

121 272 KM

17 149\$



2017 HYUNDAI
ELANTRA GL SE

Auto., air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, rég. de vitesse, sièges av. chauffants, groupe électrique, caméra de recul. #Z7650A

53 313 KM

14 495\$



2014 HONDA
CIVIC LX

Auto., air clim., groupe élect., rég. de vitesse, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, sièges baquets. #S7632A

101 050 KM

11 995\$



2014 SUBARU IMPREZA
PREMIUM 2.0i
w/TOURING PKG AWD

CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, groupe électrique, rég. de vitesse. #B7792A

130 681 KM

10 995\$



2015 CHRYSLER
200 LIMITED

Auto., air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, rég. de vitesse, groupe électrique, sièges av. chauffants. #Z7658A

80 994 KM

10 995\$



2014 HONDA
FIT LX

Manuelle, air clim., groupe électrique, rég. de vitesse, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges baquets. #10916B

123 062 KM

9 995\$



**Rivière-du-Loup
Honda**

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAËL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 714-6914



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



DANIEL DELOBBE
Conseiller certifié
418 551-0463



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financier



HONDA

www.rivieredulouphonda.com